CRISP

Identités et préférences des parlementaires envers le fédéralisme belge à l'aube d'une septième réforme de l'État

Jérémy Dodeigne, Christoph Niessen, Min Reuchamps, Dave Sinardet

Dans Courrier hebdomadaire du CRISP 2022/7 (N° 2532-2533), pages 5 à 62
Éditions CRISP

ISSN 0008-9664
ISBN 9782870752883
DOI 10.3917/cris.2532.0005

Article disponible en ligne à l'adresse
https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2022-7-page-5.htm

CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour CRISP.
La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Courrier hebdomadaire
n° 2532-2533 • 2022

Identités et préférences des parlementaires envers le fédéralisme belge à l'aube d'une septième réforme de l'État

Jérémy Dodeigne
Christoph Niessen
Min Reuchamps
Dave Sinardet

CRISP

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Courrier hebdomadaire

Rédacteur en chef : Cédric Istasse
Assistante éditoriale : Fanny Giltaire

Le *Courrier hebdomadaire* est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par le Service public de Wallonie – Économie Emploi Recherche et par le Ministère de la Communauté germanophone. Il est également publié avec le concours du Fonds de la recherche scientifique–FNRS et de la Fondation universitaire de Belgique.











Une version numérique du *Courrier hebdomadaire* est disponible en *pay per view* (au numéro) et en accès gratuit pour les abonnés sur le site portail de CAIRN (http://www.cairn.info).

Le numéro simple : 7,90 euros – le numéro double : 13,90 euros
Abonnement : 235,00 euros

Souscription, commandes et informations :
CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles
Tél : 32 (0)2 211 01 80 – Fax : 32 (0)2 219 79 34
http://www.crisp.be – info@crisp.be

IBAN BE51 3100 2715 7662 – BIC BBRUBEBB
TVA 0408 141 158

Éditeur responsable : Jean Faniel – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.
ISSN 0008 9664

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

1. L'ENQUÊTE ET SES RÉPONDANTS 7

2. LES SENTIMENTS IDENTITAIRES DES PARLEMENTAIRES 11

2.1. Les sentiments identitaires selon les réponses à la question sur l'échelle 0-10 13
2.1.1. L'identité belge 13
2.1.2. L'identité flamande 15
2.1.3. L'identité francophone 15
2.1.4. L'identité wallonne 16
2.1.5. L'identité bruxelloise 17
2.1.6. L'identité germanophone 17

2.2. Les sentiments identitaires selon les réponses à la question Linz-Moreno 18

2.3. Conclusion 21

3. LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES DES PARLEMENTAIRES 22

3.1. Les contacts avec des partis d'une autre communauté 23

3.2. Les contacts avec des médias d'une autre communauté 25

3.3. Conclusion 27

4. LES PRÉFÉRENCES INSTITUTIONNELLES DES PARLEMENTAIRES 28

4.1. Défédéralisation accrue, *statu quo* ou refédéralisation 28

4.2. Facteurs explicatifs 33
4.2.1. Ventilation par parlement 33
4.2.2. Ventilation par communauté 34
4.2.3. Caractéristiques individuelles des parlementaires 35

4.3. Conclusion 37

5. LES POSITIONS ET ARGUMENTS DES PARLEMENTAIRES QUANT À UNE ÉVENTUELLE NOUVELLE RÉFORME DE L'ÉTAT 38

5.1. L'argument des identités régionales ou communautaires 38

5.2. L'argument de l'incompatibilité des objectifs 40

5.3. L'argument de l'amélioration de l'action publique 42

5.4. L'argument de la simplification de la structure institutionnelle 44

5.5. L'argument de l'accroissement de la prospérité économique 45

5.6. L'argument du gain démocratique 47

5.7. Conclusion 49

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

6. LES PRÉFÉRENCES DÉMOCRATIQUES DES PARLEMENTAIRES 50
6.1. Démocratie représentative 52
6.2. Technocratie 52
6.3. Démocratie participative et délibérative 52
6.4. Démocratie directe 53
6.5. Conclusion 54

CONCLUSION 55

ANNEXES 57

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

INTRODUCTION

Après la sixième réforme l'État, décidée en 2011 et adoptée en 2012-2014, le fédéralisme en Belgique était susceptible d'entrer dans une phase de stabilité. Néanmoins, l'encre des textes constitutionnels et législatifs mettant en œuvre cette réforme institutionnelle était à peine sèche que des voix ont appelé à une septième réforme de l'État. Si des appels étaient lancés pour poursuivre les transferts de compétences de l'Autorité fédérale vers les entités fédérées, des voix de plus en plus nombreuses se sont aussi fait entendre (en ce compris au sein de partis qui s'étaient pourtant déclarés favorables au « confédéralisme » au début des années 2000, comme l'Open VLD de 2002 à 2013) pour considérer la possibilité d'inverser, partiellement du moins, la logique centrifuge en ouvrant le débat sur de possibles refédéralisations de compétences. À dater du mois de mars 2020, la pandémie de Covid-19 et sa gestion politique ont en outre amené des éléments nouveaux dans ce débat, qui constituent des jalons essentiels dans les réflexions et négociations autour d'une septième réforme de l'État, perspective qui fait partie de l'accord du gouvernement fédéral De Croo (PS/MR/Écolo/CD&V/Open VLD/SP.A/Groen) mis en place le 1er octobre 2020.

Trois enquêtes menées auprès des parlementaires du pays permettent d'éclairer ces dynamiques politiques au cours de la décennie écoulée. Entre juillet et octobre 2011, une grande enquête avait été menée auprès de l'ensemble des parlementaires fédéraux, régionaux et communautaires du pays afin de connaître leur avis sur l'avenir du fédéralisme en Belgique [1], soit juste avant que, après de nombreux mois de négociations, l'accord institutionnel sur la sixième réforme de l'État soit conclu, le 10 octobre 2011, entre quatre partis francophones (le PS, le MR, le CDH et Écolo) et quatre partis néerlandophones (le CD&V, le SP.A, l'Open VLD et Groen!). Entre novembre 2014 et février 2015, à la suite des élections multiples du 25 mai 2014 et des formations gouvernementales opérées dans la foulée de celles-ci, une enquête similaire a été conduite à nouveau auprès de l'ensemble des parlementaires [2].

---

1 Cf. J. DODEIGNE, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « L'avenir du fédéralisme en Belgique. Visions des parlementaires fédéraux et régionaux avant l'accord sur la sixième réforme de l'État », *La Revue nouvelle*, 68e année, n° 6, 2013, p. 40-55 ; D. SINARDET, J. DODEIGNE, M. REUCHAMPS, « Parlementsleden over het Belgische federalisme », *Samenleving en Politiek*, volume 20, n° 6, 2013, p. 4-20 ; D. SINARDET, J. DODEIGNE, M. REUCHAMPS, « Beyond the Myth of Unanimity: Opinions of Belgian MPs on Federalism and the Sixth Reform of the Belgian State », in W. VERMEERSCH (dir.), *Belgian Society and Politics 2013: As Ever, in Between Elections*, Gand, Gerrit Kreveld Foundation, 2013, p. 71-83 ; D. SINARDET, M. REUCHAMPS, J. DODEIGNE, « De communautaire breuklijn in België: kloof of spleetje », in C. DEVOS (dir.), *België#2014: Een politieke geschiedenis van morgen*, Gand, Borgerhoff & Lamberigts, 2014, p. 273-297 ; J. DODEIGNE, P. GRAMME, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « Beyond Linguistic and Party Homogeneity: Determinants of Belgian MPs' Preferences on Federalism and State Reform », *Party Politics*, volume 22, n° 4, 2016, p. 427-439 ; M. REUCHAMPS, D. SINARDET, J. DODEIGNE, D. CALUWAERTS, « Reforming Belgium's Federalism: Comparing the Views of MPs and Voters », *Government and Opposition*, volume 52, n° 3, 2017, p. 460-482.

2 Cf. J. DODEIGNE, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « Identités, préférences et attitudes des parlementaires envers le fédéralisme belge après la sixième réforme de l'État », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2278, 2015 ; D. SINARDET, M. REUCHAMPS, J. DODEIGNE, « Belg, Vlaming, Waal... identiteiten van parlementsleden », *Samenleving en politiek*, volume 23, n° 1, 2016, p. 4-15 ; D. SINARDET, M. REUCHAMPS, J. DODEIGNE, « Een Belgiëbocht? Parlementsleden over de bevoegdheidsverdeling », *Samenleving en politiek*, volume 23, n° 2, 2016, p. 74-85 ; J. DODEIGNE, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « Conclusions de l'étude sur les identités, préférences et attitudes des parlementaires envers le fédéralisme belge après la sixième réforme de l'État », in *Die Besonderheiten des belgischen Bundesstaatsmodells und ihre Auswirkungen auf die Rechtsstellung der Deutschsprachigen*

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Entre octobre 2020 et février 2021, à la suite de la prestation de serment du gouvernement fédéral De Croo, qui venait ainsi ponctuer les formations gouvernementales consécutives au scrutin multiple du 26 mai 2019, une troisième édition de l'enquête a été menée auprès de l'ensemble des parlementaires fédéraux, régionaux et communautaires du pays.

Le présent *Courrier hebdomadaire* livre les résultats de cette troisième enquête [3], en les comparant à l'occasion avec ceux des enquêtes de 2011 et de 2014-2015. Il est ainsi possible d'analyser l'évolution des préférences institutionnelles des parlementaires avant et après l'adoption de la sixième réforme de l'État, ainsi qu'après la formation des exécutifs issus des élections du 25 mai 2014 et du 26 mai 2019.

Le questionnaire de l'enquête de 2020-2021 se compose de 21 questions articulées autour de cinq grandes thématiques. Les parlementaires ont été interrogés : *primo*, sur leurs multiples sentiments identitaires (national, régional et communautaire) ; *secundo*, sur leurs principales relations intercommunautaires ; *tertio*, sur leurs préférences institutionnelles et sur leur perception de l'architecture du fédéralisme en Belgique ; *quarto*, sur les raisons qui justifieraient selon eux une éventuelle prochaine réforme de l'État allant dans le sens d'un accroissement de l'autonomie des Régions et des Communautés ; *quinto*, sur leurs préférences en matière d'éventuelles réformes de la démocratie (ce qui constitue un nouveau volet de l'enquête mais qui s'inscrit dans un questionnement préexistant [4]).

Ce *Courrier hebdomadaire* se divise en six chapitres. Le premier chapitre présente l'enquête proprement dite et ses répondants. Sur cette base, le deuxième chapitre analyse les identités des parlementaires, le troisième chapitre explore leurs relations intercommunautaires, et le quatrième chapitre se penche sur leurs préférences institutionnelles avant de tenter d'identifier les facteurs explicatifs de celles-ci. Le cinquième chapitre s'interroge sur les motivations qui, dans le chef des parlementaires sondés, pourraient justifier le transfert de davantage de compétences de l'Autorité fédérale vers les entités fédérées. Le sixième et dernier chapitre complète la présentation des préférences des parlementaires en s'arrêtant sur leurs préférences démocratiques, le nouveau volet de l'enquête.

À la suite des deux précédentes, mais dans un contexte politique et sanitaire radicalement différent, cette enquête permet de continuer à jeter un éclairage original sur la vision des parlementaires quant à l'avenir du fédéralisme belge, potentiellement à l'aube d'une septième réforme de l'État.

Gemeinschaft, Eupen, Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft, 2017, p. 31-39 ; J. DODEIGNE, C. NIESSEN, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « The Effect of Institutional Affiliation and Career Patterns on (De)Centralization Preferences in Advanced Multi-Level States: Parliamentarians' Support for (De)Centralization in Belgium », *Publius: The Journal of Federalism*, volume 51, n° 2, 2021, p. 262-282.

3 Les auteurs adressent leurs plus vifs remerciements à tous les parlementaires qui ont accepté de participer à l'enquête, ainsi qu'à Maela Guillaume-Le Gall, Wolf Wieter Jacobs et Ann-Mireille Sautter pour leur aide dans la gestion de la communication des questionnaires aux parlementaires.

4 Ainsi, ces questions ont déjà fait l'objet d'enquête auprès des citoyens mais aussi des parlementaires : cf. notamment M. REUCHAMPS, D. CALUWAERTS, J. DODEIGNE, V. JACQUET, J. MOSKOVIC, S. DEVILLERS, « Le G1000 : une expérience citoyenne de démocratie délibérative », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2344-2345, 2017 ; D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, *The Legitimacy of Citizen-led Deliberative Democracy: The G1000 in Belgium*, Abingdon, Routledge, 2018 ; P.-É. VANDAMME, V. JACQUET, C. NIESSEN, J. PITSEYS, M. REUCHAMPS, « Intercameral Relations in a Bicameral Elected and Sortition Legislature », *Politics & Society*, volume 46, n° 3, 2018, p. 381-400 ; V. JACQUET, C. NIESSEN, M. REUCHAMPS, « Sortition, its Advocates and its Critics: An Empirical Analysis of Citizens' and MPs' Support for Random Selection as a Democratic Reform Proposal », *International Political Science Review*, volume 43, n° 2, 2022, p. 295-316.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

1. L'ENQUÊTE ET SES RÉPONDANTS

La troisième édition de l'enquête a été conduite par les auteurs du présent *Courrier hebdomadaire* de fin octobre 2020 à début février 2021. Son lancement a délibérément coïncidé avec la période directement postérieure à la formation du gouvernement fédéral De Croo (PS/MR/Écolo/CD&V/Open VLD/SP.A/Groen), mis en place le 1er octobre 2020 et qui était le dernier exécutif de plein exercice à être installé à la suite des élections fédérales, régionales et communautaires du 26 mai 2019. Comme pour les éditions précédentes, l'objectif était d'interroger les parlementaires fédéraux, régionaux et communautaires en dehors de toute période d'agitation politique majeure (telle qu'une formation gouvernementale ou une crise politique), mais à une époque suffisamment proche du début des nouvelles législatures (ici, consécutives au scrutin multiple du 26 mai 2019). Cette enquête est la troisième version d'une étude déjà menée en 2011 et en 2014-2015 auprès des membres de la Chambre des représentants, du Sénat [5], du Parlement wallon, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, du Parlement flamand et du Parlement de la Communauté germanophone [6].

Ces trois études constituent les jalons d'une ambition plus large de récolte systématique de données d'enquête auprès des parlementaires belges sur leurs sentiments identitaires et sur leur opinion quant au processus de fédéralisation de l'État. Alors que de telles données sont disponibles concernant les électeurs depuis les années 1970 [7], les analyses de ce type

5 Nous entendons par là, pour l'enquête de 2011, les seuls 40 sénateurs élus directement et 10 sénateurs cooptés (à l'exception donc des 21 sénateurs de Communauté et des sénateurs de droit) et, pour celles de 2014-2015 et de 2020-2021, les seuls 10 sénateurs cooptés (à l'exception donc des 50 sénateurs de Région et de Communauté).

6 Rappelons que la composition du Parlement de la Communauté française ne résulte pas d'une élection directe. Les 94 membres de cette assemblée sont, d'une part, les 75 membres du Parlement wallon (ou, pour ceux d'entre eux qui, élus dans l'arrondissement de Verviers, ont prêté serment exclusivement ou en premier lieu en allemand, leurs suppléants) et, d'autre part, 19 des 72 membres du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

7 Cf. D. SINARDET, L. DE WINTER, J. DODEIGNE, M. REUCHAMPS, « Language, Identity and Voting », in K. DESCHOUWER (dir.), *Mind the Gap: Political Participation and Representation in Belgium*, Colchester, Rowman & Littlefield International / ECPR Press, 2018, p. 113-132 ; M. REUCHAMPS, L. DE WINTER, J. DODEIGNE, D. SINARDET, P. THIJSSEN, « Comportement électoral, identité, autonomie, solidarité et contact interrégional », in J.-B. PILET, P. BAUDEWYNS, K. DESCHOUWER, A. KERN, J. LEFEVERE (dir.), *Les Belges haussent leur voix. Une analyse des comportements électoraux du 26 mai 2019*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2020, p. 197-213 ; K. DESCHOUWER, L. DE WINTER, D. SINARDET, M. REUCHAMPS, J. DODEIGNE, « Les attitudes communautaires et le vote », in K. DESCHOUWER, P. DELWIT, M. HOOGHE, P. BAUDEWYNS, S. WALGRAVE (dir.), *Décrypter l'électeur. Le comportement électoral et les motivations du vote du 25 mai 2014*, Louvain, Lannoo Campus, 2015, p. 156-173 ; K. DESCHOUWER, D. SINARDET, « Langue, identité et comportement électoral », in K. DESCHOUWER, P. DELWIT, M. HOOGHE, S. WALGRAVE (dir.), *Les voix du peuple. Le comportement électoral au scrutin du 7 juin 2009*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 61-80 ; L. DE WINTER, « La recherche sur les identités ethno-territoriales en Belgique », *Revue*

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

sont nettement moins fréquentes relativement aux mandataires politiques. Elles sont pourtant essentielles pour mieux comprendre plusieurs aspects de la politique belge. Soulignons-en plus particulièrement deux. D'une part, dans le système de démocratie représentative – ou, plus exactement, dans le système consociatif belge [8] –, où ce sont les élus qui sont délégués dans les assemblées pour représenter les citoyens, il est intéressant de comprendre dans quelle mesure les idées des parlementaires sont plus ou moins congruentes avec celles des électeurs sur les grands enjeux du fédéralisme belge. D'autre part, eu égard à la place et au poids des partis dans le système politique belge (celui-ci étant parfois même labélisé comme « particratie » [9]), étudier les attitudes et les préférences des mandataires politiques sur les « grands enjeux communautaires » permet d'analyser les fractures au sein d'une famille politique – ou au sein d'un parti – ou, au contraire, sa cohésion interne. Comme cela a été souligné tant dans l'étude de 2011 que dans celle de 2014-2015, les parlementaires sont en général divisés, voire très divisés, au sein d'un même parti.

Les parlementaires ont été contactés par courriel (et, si nécessaire, également par voie postale et téléphonique) pour répondre à l'enquête, qui se déroulait en ligne. Le questionnaire comprenait quatre grandes dimensions de recherche, ventilées en 25 questions permettant de couvrir au total 73 sous-questions dans l'analyse finale. Le présent *Courrier hebdomadaire* traite environ 40 % de ce questionnaire.

Le taux de participation enregistré à l'occasion de cette enquête est de 60,68 %. Concrètement, 287 personnes ont répondu sur l'ensemble des 473 parlementaires fédéraux, régionaux et communautaires que compte la Belgique, à savoir les 150 membres de la Chambre des représentants, les 10 membres cooptés du Sénat, les 75 membres du Parlement wallon, les 89 membres du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, les 124 membres du Parlement flamand et les 25 membres du Parlement de la Communauté germanophone. Au moins une réponse a été récoltée pour chacune des formations politiques, tant du côté francophone (PS, MR, Écolo, PTB, CDH [10] et Défi) que du côté néerlandophone (N-VA, VB, CD&V, Open VLD, Groen, SP.A [11], PVDA et Agora) [12]. Côté germanophone (ProDG, CSP, SP, Ecolo, PFF et Vivant), l'ensemble des 25 parlementaires ont répondu à l'enquête [13].

---

internationale de politique comparée, volume 14, n° 4, 2007, p. 575-595 ; M. REUCHAMPS, « The Future of Belgian Federalism through the Eyes of the Citizens », *Regional & Federal Studies*, volume 23, n° 3, 2013, p. 353-368.

8 Cf. notamment D. SINARDET, « La démocratie consociative belge : vecteur d'instabilité ? », *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 136 : *La Belgique*, 2010, p. 21-35 ; K. DESCHOUWER, *The Politics of Belgium: Governing a Divided Society*, 2e édition, New York / Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012 ; D. CALUWAERTS, M. REUCHAMPS, « Deliberative Stress in Linguistically Divided Belgium », in J. UGARRIZA, D. CALUWAERTS (dir.), *Democratic Deliberation in Deeply Divided Societies. From Conflict to Common Ground*, New York / Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, p. 35-52.

9 L. DE WINTER, P. DUMONT, « Do Belgian Parties Undermine the Democratic Chain of Delegation? », *West European Politics*, volume 29, n° 5, 2006, p. 957-976 ; L. DE WINTER, D. DELLA PORTA, K. DESCHOUWER, « Comparing Similar Countries: Belgium and Italy », *Res Publica*, volume 38, n° 2, 1996, p. 215-236 ; P. BAUDEWYNS, M. BRANS, M. REUCHAMPS, B. RIHOUX, V. VAN INGELGOM (dir.), *The Winter of Democracy: Partitocracy in Belgium*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2022.

10 Depuis lors, ce parti s'est rebaptisé Les Engagés le 12 mars 2022.

11 Depuis lors, ce parti s'est rebaptisé Vooruit le 22 mars 2021.

12 Victoria Austraet, députée au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale élue sur la liste du parti DierAnimal, n'a pas participé à notre enquête. Exclue de son parti le 25 mai 2020, elle siège désormais comme indépendante.

13 Il va de soi que les parlementaires siégeant dans plusieurs assemblées n'ont été invités à remplir qu'un seul questionnaire.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Afin d'augmenter le taux de réponse et de permettre aux parlementaires de s'exprimer le plus librement possible, le protocole de recherche garantissait la confidentialité des réponses. Par conséquent, aucune des analyses proposées ici ne fera état de réponses individuelles ; les chiffres seront donnés agrégés soit par assemblée soit par parti, et présenteront des tendances globales. Il y a une exception – qui a été validée auprès du parlementaire concerné – à cette volonté de stricte confidentialité des réponses, à savoir que les réponses de Pepijn Kennis n'ont pu être anonymisées, ce député étant l'unique représentant d'Agora (en tant que membre du groupe linguistique néerlandais du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale).

Par rapport aux standards internationaux d'enquêtes menées dans d'autres pays, le taux de participation de 60,68 % apparaît comme particulièrement élevé. Cela constitue par ailleurs une évolution non négligeable par rapport à l'enquête de 2011 (49,80 %) et une quasi-confirmation du taux de réponse de l'enquête en 2014 (61,80 %). Des différences sont toutefois à souligner entre les deux grandes communautés linguistiques et culturelles du pays, ainsi qu'entre les assemblées (Tableau 1) et entre les partis (Tableau 2) [14].

D'une part, les parlementaires néerlandophones ont cette fois-ci un peu moins participé que leurs homologues francophones (respectivement 54,7 % et 62,6 %). Du côté néerlandophone, le taux de réponse est un peu plus élevé pour le Parlement flamand et, surtout, pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale par rapport au taux à la Chambre des représentants (respectivement 54,8 %, 76,5 % et 50,6 %). Cette tendance est partiellement confirmée du côté francophone, où les membres du Parlement wallon ont davantage répondu que ceux de la Chambre des représentants, à l'inverse de ceux du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (respectivement 66,7 %, 61,9 % et 59,7 %). Il est à noter que le taux de réponse n'est inférieur à 50 % dans aucune des assemblées. Comme déjà signalé, il est même de 100 % pour le Parlement de la Communauté germanophone.

Tableau 1. Taux de réponse par assemblée (enquête 2020-2021)

		Nombre de répondants	Nombre de parlementaires	Taux de réponse
Parlementaires francophones	Chambre des représentants	39	63	61,9 %
	Sénat (cooptés)	2	4	50,0 %
	Parlement wallon	50	75	66,7 %
	Parlement bruxellois	43	72	59,7 %
	Total	*134*	*214*	*62,6 %*
Parlementaires néerlandophones	Chambre des représentants	44	87	50,6 %
	Sénat (cooptés)	3	6	50,0 %
	Parlement flamand	68	124	54,4 %
	Parlement bruxellois	13	17	76,5 %
	Total	*128*	*234*	*54,7 %*
Parlementaires germanophones	Parlement germanophone	25	25	100,0 %
Total général		*287*	*473*	*60,7 %*

[14] Cf. aussi le tableau A1 en annexe. Précisons encore que les parlementaires ayant accepté de participer à l'enquête n'ont pas nécessairement tous répondu à l'ensemble des questions ; en l'occurrence, seuls 261 répondants (à savoir 118 francophones, 118 néerlandophones et 25 germanophones) se sont exprimés sur la totalité des items, soit tout de même 55,18 % d'entre eux.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

D'autre part, des différences de participation s'observent entre les partis. Du côté francophone, les taux vont de 75,0 % pour le CDH et Défi à 50,9 % pour le PS. Du côté néerlandophone, les taux de réponse sont d'au moins deux tiers dans la plupart les partis, à l'exception de la N-VA (27,0 %) et du VB (53,5 %).

Tableau 2. Taux de réponse par parti (enquête 2020-2021)

		Nombre de répondants	Nombre de parlementaires	Taux de réponse
Parlementaires francophones	CDH	15	20	75,0 %
	Défi	9	12	75,0 %
	Écolo	30	42	71,4 %
	MR	31	49	63,3 %
	PS	30	59	50,9 %
	PTB	19	29	65,5 %
	Indépendants	0	3	0,0 %
	Total	*134*	*214*	*62,6 %*
Parlementaires néerlandophones	Agora	1	1	100,0 %
	CD&V	20	33	60,6 %
	Groen	19	26	73,1 %
	N-VA	17	63	27,0 %
	Open VLD	22	32	68,8 %
	PVDA	6	9	66,7 %
	SP.A	20	26	76,9 %
	VB	23	43	53,5 %
	Indépendants	0	1	0,0 %
	Total	*128*	*234*	*54,7 %*
Parlementaires germanophones	CSP	6	6	100,0 %
	Ecolo	3	3	100,0 %
	PFF	3	3	100,0 %
	ProDG	6	6	100,0 %
	SP	4	4	100,0 %
	Vivant	3	3	100,0 %
	Total	*25*	*25*	*100,0 %*
Total général		*287*	*473*	*60,7 %*

Remarque : Est prise en considération la composition des assemblées au 26 février 2021.

Malgré ces variations non négligeables, les données récoltées présentent une réelle diversité de l'ensemble des parlementaires, avec un nombre absolu de participants important (plus de 6 parlementaires sur 10 ont répondu à l'enquête). Dans le tableau 11, dont les données reposent sur un calcul par régression linéaire, il sera toutefois tenu compte des différences observées dans les taux de réponse (en particulier, la surreprésentation et la sous-représentation de certains partis), via une pondération « post-stratification » des réponses, pour tenir compte du poids réel des parlementaires par assemblée ou par parti.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

2. LES SENTIMENTS IDENTITAIRES DES PARLEMENTAIRES

Dans un pays fédéral multilingue comme la Belgique, les identités (sous-)nationales font presque par définition partie intégrante de la structure de l'État et de la dynamique politique [15]. Ces identités sont également souvent présentées comme étant au cœur des préférences institutionnelles des parlementaires [16]. Il est donc intéressant d'interroger ceux-ci sur leurs sentiments identitaires tant vis-à-vis de la Belgique que de leur région et de leur communauté respective.

Ces sentiments d'appartenance ont été mesurés de deux façons. La première d'entre elles est la classique question dite Linz-Moreno, régulièrement utilisée dans les études d'opinion publique portant sur les sentiments identitaires, tant en Belgique que dans d'autres États fédéraux. Appliquée au cas belge, cette question donne le choix entre cinq positions : « Je me sens uniquement francophone / Flamand / germanophone », « Je me sens plus francophone / Flamand / germanophone que Belge », « Je me sens autant francophone / Flamand / germanophone que Belge », « Je me sens plus Belge que francophone / Flamand / germanophone », « Je me sens uniquement Belge ». Cependant, des critiques peuvent être formulées envers cette façon de sonder les identités. Un important inconvénient dans le cas spécifique de la Belgique est qu'il ne permet d'opposer qu'une autre identité à l'identité nationale (Belge). Elle implique donc de renoncer à questionner soit les identités régionales (Wallon, Flamand ou Bruxellois), soit les identités communautaires (francophone, néerlandophone ou germanophone). Le problème se pose tout particulièrement du côté francophone, où existe une division politique entre régionalistes et communautaristes. Du côté néerlandophone, même si le problème est moindre du fait que la Région et la Communauté flamandes ont été fusionnées depuis longtemps et que le sentiment régional et le sentiment communautaire renvoient plus ou moins à la même identité, il ne se pose pas moins pour les parlementaires néerlandophones élus en Région bruxelloise. Puisque, dans le passé, c'est généralement les identités communautaires qui ont été utilisées dans les diverses études utilisant la question Linz-Moreno, nous avons continué dans ce sens pour permettre une meilleure comparabilité.

15 M. BURGESS, *Comparative Federalism*, Londres, Routledge, 2006.
16 J. DODEIGNE, C. NIESSEN, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « The Effect of Institutional Affiliation and Career Patterns on (De)Centralization Preferences in Advanced Multi-Level States », *op. cit.*

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Tableau 3. Sentiments identitaires des parlementaires, sur la base des réponses sur l'échelle 0-10 (enquête 2020-2021)

		Belge				**Wallon(ne) ***				**Bruxellois(e) ****				**Francophone *****				**Flamand(e) ******				**Germanophone *******			
		Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type	Min.	Max.	Moy.	Écart-type
Partis francophones	CDH	8	10	9,7	0,7	2	10	7,5	3,2	9	10	9,7	0,6	6	10	9,1	1,3	–	–	–	–	–	–	–	–
	Défi	7	10	9,3	1,0	–	–	–	–	8	10	9,1	0,7	8	10	9,4	0,7	–	–	–	–	–	–	–	–
	Écolo	6	10	8,8	1,2	1	10	7,5	2,5	7	10	9,2	1,2	0	10	7,4	2,5	–	–	–	–	–	–	–	–
	MR	5	10	9,1	1,4	5	10	8,3	1,7	7	10	8,8	1,0	2	10	7,9	2,4	–	–	–	–	–	–	–	–
	PS	6	10	9,1	1,3	5	10	8,5	1,7	7	10	9,0	1,5	5	10	9,0	1,4	–	–	–	–	–	–	–	–
	PTB	5	10	8,4	1,5	0	7	4,0	2,6	5	10	8,3	2,0	0	10	6,5	3,1	–	–	–	–	–	–	–	–
	Total	*5*	*10*	*9,0*	*1,3*	*0*	*10*	*7,6*	*2,5*	*5*	*10*	*8,9*	*1,3*	*0*	*10*	*8,1*	*2,3*	–	–	–	–	–	–	–	–
Partis néerlandophones	Agora	7	7	7,0	0,0	–	–	–	–	10	10	10,0	0,0	–	–	–	–	0	0	0,0	0,0	–	–	–	–
	CD&V	3	10	8,3	1,8	–	–	–	–	9	9	9,0	0,0	–	–	–	–	2	10	8,0	1,9	–	–	–	–
	Groen	3	10	8,2	2,0	–	–	–	–	10	10	10,0	0,0	–	–	–	–	2	10	6,7	2,4	–	–	–	–
	N-VA	0	5	2,5	1,9	–	–	–	–	s.r.	s.r.	s.r.	s.r.	–	–	–	–	8	10	9,6	0,7	–	–	–	–
	Open VLD	5	10	8,8	1,7	–	–	–	–	10	10	10,0	0,0	–	–	–	–	1	10	7,6	2,5	–	–	–	–
	PVDA	8	10	9,2	0,7	–	–	–	–	4	4	4,0	0,0	–	–	–	–	4	10	7,5	2,2	–	–	–	–
	SP.A	4	10	8,3	1,5	–	–	–	–	9	10	9,6	0,6	–	–	–	–	2	10	6,6	2,1	–	–	–	–
	VB	0	6	0,8	1,6	–	–	–	–	s.r.	s.r.	s.r.	s.r.	–	–	–	–	10	10	10,0	0,0	–	–	–	–
	Total	*0*	*10*	*6,3*	*3,7*	–	–	–	–	*4*	*10*	*9,4*	*1,7*	–	–	–	–	*0*	*10*	*8,0*	*2,3*	–	–	–	–
Partis germanophones	CSP	6	10	9,2	1,6	0	8	2,3	3,7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0	10	7,8	3,9
	Ecolo	8	10	9,3	1,1	2	9	5,7	3,5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	10	9,0	1,0
	PFF	10	10	10,0	0,0	0	5	2,0	2,6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10	10	10,0	0,0
	ProDG	9	10	9,8	0,4	0	3	1,0	1,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10	10	10,0	0,0
	SP	9	10	9,7	0,5	0	8	2,2	3,9	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10	10	10,0	0,0
	Vivant	9	10	9,7	0,6	0	7	4,0	3,6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5	9	7,3	2,1
	Total	*6*	*10*	*9,6*	*0,9*	*0*	*9*	*2,6*	*3,1*	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	*0*	*10*	*9,0*	*2,2*

« s.r. » signifie « sans réponse ».

* Seuls les membres du Parlement wallon sont analysés pour cette colonne.

** Seuls les membres du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont analysés pour cette colonne.

*** Tous les membres du Parlement wallon et des groupes linguistiques français du Parlement fédéral et du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont analysés pour cette colonne.

**** Tous les membres du Parlement flamand et des groupes linguistiques néerlandais du Parlement fédéral et du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale sont analysés pour cette colonne.

***** Seuls les membres du Parlement de la Communauté germanophone sont analysés pour cette colonne.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Toutefois, afin de répondre à ce problème méthodologique – et parce que la question Linz-Moreno ne permet pas aux répondants de graduer leur identité politique (ni d'en exprimer l'éventuelle absence) –, l'enquête a également mesuré les identifications des parlementaires à l'aide d'une autre question d'identité, parfois appelée « métrique » [17]. Il s'agissait pour les personnes sondées de se prononcer sur une échelle de 0 à 10 au sujet de chacune des six identités institutionnellement pertinentes en Belgique (Belge, Wallon, Bruxellois, francophone, Flamand, germanophone), en réponse à la question « Pour chacune des identités ci-dessous, veuillez indiquer dans quelle mesure vous vous y identifiez en donnant un score de 0 à 10, où 0 signifie "pas du tout" et 10 signifie "beaucoup" ».

Nous présentons d'abord les résultats de cette question puis ceux de la question Linz-Moreno.

2.1. LES SENTIMENTS IDENTITAIRES SELON LES RÉPONSES À LA QUESTION SUR L'ÉCHELLE 0-10

Le tableau 3 présente le score moyen par parti à la question des sentiments identitaires sur l'échelle de 0 à 10, ainsi que les scores minimum et maximum. Il renseigne aussi un indice de cohésion des parlementaires d'un même parti sur cette question (via l'écart-type), ce qui constitue un indicateur de la dispersion moyenne des parlementaires sur l'échelle de 0 à 10 par rapport à la moyenne du score de ce parti : plus cette mesure est grande, plus les parlementaires d'un parti donné sont répartis sur l'échelle de 0 à 10 (en d'autres mots, plus ils sont divisés sur la question) ; à l'inverse, un écart-type faible signifie que les parlementaires d'un même parti tendent à partager le même type de sentiments identitaires.

2.1.1. L'identité belge

Globalement, l'identité belge est devenue plus forte chez les parlementaires, comparé à l'étude précédente de 2014-2015. Cela pourrait en surprendre certains, mais cette évolution s'observe surtout parmi les néerlandophones. En effet, le sentiment identitaire belge moyen de tous les partis néerlandophones a augmenté, à l'exception du SP.A (où il descend très légèrement de – 0,1). Pour les autres partis, l'augmentation des moyennes se situe entre + 0,5 (Groen) et + 1,1 (N-VA). Cette augmentation se retrouve même chez des partis nationalistes flamands, mais elle reste limitée. Du côté de la N-VA, on passe d'une moyenne de 1,4 à 2,5 et, du côté du VB, de 0,0 à 0,8. Sans grande surprise, les parlementaires de la N-VA et du VB continuent donc à se démarquer clairement de ceux de tous les autres partis, francophones, néerlandophones et germanophones confondus (ceux-ci présentant

[17] Pour une discussion des avantages et inconvénients de chacune de ces approches pour la mesure des identités, cf. D. SINARDET, L. DE WINTER, J. DODEIGNE, C. NIESSEN, M. REUCHAMPS, « Measuring (Sub)National Identities in Surveys: some New Lessons from Belgium », intervention lors de la 9e conférence *Belgium: the State of the Federation*, UGent, 17 décembre 2020.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

respectivement une moyenne de 9,0, de 6,3 et de 9,6), même si le fossé s'est un petit peu réduit comparé à notre étude précédente.

Les moyennes des partis francophones se situent toutes entre 8,4 (PTB) et 9,7 (CDH). Ici, l'évolution par rapport à 2014-2015 est moins claire : la moyenne francophone globale reste stable mais elle cache quelques légères évolutions dans un sens ou dans l'autre. L'évolution la plus marquante s'opère chez Défi (de 6,9 à 9,3) – ce que l'on pourrait être tenté d'interpréter comme un reflet de l'évolution programmatique du parti sous son nouveau président, mais il faut tenir compte du nombre assez peu élevé d'élus Défi dans notre étude.

L'accroissement du sentiment d'identité belge parmi les parlementaires néerlandophones a pour conséquence que la différence nord-sud au sein des familles politiques diminue. Le seul parti organisé de façon unitaire, le PTB-PVDA, est aussi le seul au sein duquel l'identité belge est (légèrement) plus forte chez les parlementaires néerlandophones que francophones (9,2 contre 8,4) [18]. Pour les trois familles traditionnelles et les écologistes, l'identité belge reste un peu plus forte parmi les parlementaires francophones que parmi leurs homologues néerlandophones. En 2020-2021, les moyennes sont respectivement de 9,1 contre 8,3 pour le PS et le SP.A, de 9,1 contre 8,8 pour le MR et l'Open VLD, de 9,7 contre 8,3 pour le CDH et le CD&V, et de 8,8 contre 8,2 pour Écolo et Groen. Les différences vont donc de 1,4 point entre les partis de tradition sociale-chrétienne à 0,3 point pour les partis libéraux, en passant par 0,8 point entre les partis socialistes et 0,6 point pour les partis écologistes. En comparaison avec 2014-2015, l'écart s'est donc réduit (sauf chez les socialistes, en raison de la légère baisse de l'identité belge au sein du SP.A) et est plus ténu que jamais.

Par contre, les différences internes concernant l'identité belge sont plus grandes au sein des partis néerlandophones qu'au sein des partis francophones. Chez ces derniers, l'écart-type maximal est de 1,5, tandis que, parmi les partis du nord du pays, il se situe entre 1,5 et 2. Ainsi, chez les parlementaires CD&V et Groen, le degré d'identification avec la Belgique varie entre 3 et 10, tandis qu'aucun parlementaire francophone n'a choisi une valeur inférieure à 5.

Les parlementaires dont l'identité belge est la plus forte sont de loin les membres du Parlement de la Communauté germanophone – les moyennes allant de 9,2 et 9,3 au CSP et chez Ecolo, à 10,0 au PFF, en passant par ProDG (9,8), le SP (9,7) et Vivant (9,7). Les membres de cette assemblée étant inclus pour la première fois dans notre enquête, nous n'avons pas de point de comparaison. Mais l'attachement à la Belgique est une rhétorique courante de tous les partis germanophones depuis des décennies.

Hormis les germanophones, les cinq partis dont les parlementaires disent se sentir les plus Belges sont des partis francophones. C'est parmi les parlementaires du CDH et de Défi que l'identification déclarée à la Belgique est la plus forte, avec des moyennes de respectivement 9,7 et 9,3. Les moyennes du MR et du PS suivent avec 9,1 chacun. Les scores moyens les plus bas, mais toujours élevés, sont ceux d'Écolo (8,8) et du PTB (8,4). Du côté néerlandophone, ce sont le PVDA (9,2) et l'Open VLD (9,8) qui ont les scores moyens les plus élevés. Ils

[18] Il faut cependant garder à l'esprit que certains parlementaires PTB élus dans des circonscriptions francophones sont néerlandophones.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

sont suivis du CD&V et du SP.A (tous les deux 8,3) et de Groen (8,2). Viennent ensuite les nationalistes flamands avec 2,5 pour la N-VA et 0,8 pour le VB.

2.1.2. L'identité flamande

Concernant l'identité flamande, il y a peu d'évolutions par rapport à notre étude précédente : les différences entre les moyennes par parti entre 2014-2015 et 2020-2021 se limitent à maximum 0,3 dans une direction ou dans l'autre. On observe une différence légèrement plus marquée que dans le passé – mais beaucoup moins prononcée que pour l'identité belge – entre les deux partis nationalistes flamands (scores moyens de 9,6 et 10,0) et les autres formations politiques (entre 6,6 et 8,0).

Chez toutes ces dernières, il est par contre assez frappant de constater que la moyenne d'identification avec la Flandre est plus basse que la moyenne d'identification avec la Belgique. En 2014-2015, c'était déjà le cas pour l'Open VLD, le SP.A et Groen ; désormais, les parlementaires CD&V se sont ajoutés à cette liste. Tandis qu'en 2014-2015, l'identité flamande prenait encore clairement les devants chez le CD&V avec presque un point, c'est à une augmentation assez forte de l'identité belge (+ 0,9 %) et à une légère diminution de l'identité flamande (– 0,3 %) que l'on assiste ; cela renverse la tendance, même si la différence entre identité belge et identité flamande est assez limitée (0,3 %). Cette évolution du CD&V est assez surprenante, notamment lorsque l'on sait que les instances du parti restent sur une ligne communautaire assez flamingante : entre autres, au cours des négociations ayant mené à la formation du gouvernement fédéral De Croo, le CD&V a fortement plaidé pour l'inscription d'une défédéralisation accrue de la compétence des soins de santé dans l'accord de gouvernement et a posé un veto contre toute référence à une refédéralisation de compétences. Au sein de l'Open VLD (+ 1,2), de Groen (+ 1,5), du SP.A (+ 1,7) et du PVDA (+ 1,7), la différence d'identification en faveur de la Belgique est plus prononcée.

2.1.3. L'identité francophone

Depuis notre étude précédente, le débat intra-francophone sur l'évolution des institutions (entre régionalistes et communautaristes) a sensiblement évolué : la proposition de baser la Belgique sur les Régions plus que sur les Communautés a gagné du terrain et le nombre des partisans d'une abolition totale des Communautés s'est accru. On pourrait donc s'attendre à ce que ce soutien décroissant pour la Communauté française (rebaptisée Fédération Wallonie-Bruxelles depuis mai 2011 pour sa communication interne et externe [19]) se traduise aussi dans une baisse de l'identification avec l'identité francophone. Or cela n'est clairement pas le cas. Au contraire même, la moyenne d'identification francophone a légèrement augmenté parmi les élus du PS – qui est pourtant le parti le plus régionaliste – et du CDH,

[19] Ce nouveau nom n'ayant cependant pas la portée juridique que lui donnerait une révision de la Constitution allant dans le même sens, seule l'appellation de Communauté française est constitutionnelle.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

tandis qu'elle reste en *statu quo* parmi ceux du MR et d'Écolo. Seuls les élus du PTB présentent une légère baisse.

Il existe néanmoins des différences entre les partis, avec deux groupes qui se distinguent un peu plus nettement qu'en 2015 : d'une part, Défi, le CDH et le PS, pour lesquels la moyenne se situe entre 9,0 et 9,4, et, d'autre part, le PTB, Écolo et le MR, pour lesquels elle est entre 6,5 et 7,9. À nouveau, la présence du PS dans le premier groupe surprend quelque peu, contrairement à celle du CDH et de Défi, qui sont des partis historiquement plus communautaristes.

Tout comme en 2015, lorsque l'on compare les parlementaires francophones à leurs homologues néerlandophones appartenant à la même famille politique, l'identité francophone des premiers est à chaque fois plus forte que l'identité flamande des seconds, avec – une fois encore – l'exception du PTB-PVDA, au sein duquel l'identité communautaire est relativement faible en général (en comparaison avec les autres partis) mais où l'identité flamande est un peu plus prononcée que l'identité francophone. Ces chiffres continuent d'aller à l'encontre de l'idée assez répandue que l'identité communautaire est beaucoup plus forte du côté néerlandophone que du côté francophone. Même lorsque l'on ajoute les parlementaires N-VA et VB aux calculs, la moyenne générale totale pour l'identité flamande (8,0) est assez similaire que celle de l'identité francophone (8,1). En revanche, aucun parti francophone ne présente une moyenne aussi élevée pour l'identité francophone que celles de la N-VA (9,6) et du VB (10,0) pour l'identité flamande, même si Défi et le CDH en sont très proches (9,4 et 9,1 respectivement). Au sein des familles politiques, c'est entre les socialistes du Sud et du Nord que la différence est la plus grande : la moyenne pour l'identité francophone des premiers est de 9,0, tandis qu'elle n'est que de 6,6 pour l'identité flamande des seconds.

Plus aucun parti n'a une moyenne plus élevée pour l'identité francophone que pour l'identité belge. C'était encore le cas pour Défi en 2014-2015, mais l'augmentation assez forte de l'identité belge chez les élus de ce parti a renversé la tendance depuis lors.

2.1.4. L'identité wallonne

L'évolution dans le débat institutionnel intra-francophone au profit des régionalistes ne semble donc pas avoir eu d'impact négatif sur l'identité communautaire francophone. Mais a-t-elle renforcé l'identification à la Wallonie ? Ici également, les chiffres obtenus ne montrent pas un tel effet, sauf au MR où la moyenne du parti – qui était la plus basse parmi les partis francophones en 2014-2015 – monte de 7,5 à 8,3. Concernant les autres partis, on note par contre une baisse de la moyenne : – 0,9 au PS, – 1,2 chez Écolo et – 1,4 au CDH.

Au contraire de ce que l'on pouvait attendre, les différences entre régionalistes et communautaristes au sud du pays sur le plan des identités se sont en général plutôt atténuées par rapport à 2014-2015. Surtout, l'identité wallonne est davantage en recul que l'identité francophone, qui reste globalement assez stable. Les seuls partis au sein desquels l'identité wallonne est plus forte que l'identité francophone est le MR (+ 0,4) et, dans une moindre mesure, Écolo (+ 0,1). De façon surprenante, l'identification à la Wallonie est même un peu moins forte que l'identité francophone au PS, tandis que c'était l'inverse en 2014-2015. Par contre – et cela est moins étonnant au vu des positions institutionnelles du parti –, l'identité

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

communautaire devance nettement l'identité régionale au CDH (9,1 contre 7,5). Pour leur part, les élus du PTB sont ceux qui s'identifient le moins avec les identités associées aux niveaux fédérés, que ce soit l'identité wallonne ou l'identité francophone ; cela est en ligne avec le positionnement fédéraliste – voire unitariste – du parti. Parmi les députés du Parlement de la Communauté germanophone, l'identité wallonne apparaît fort limitée : la moyenne est de 2,6 et elle n'est dépassée que dans les cas de Vivant (4,0) et, surtout, d'Ecolo (5,7). Les scores des autres partis se situent entre 1,0 (ProDG) et 2,3 (CSP).

2.1.5. L'identité bruxelloise

On pourrait aussi s'attendre à ce que l'évolution dans le sens d'une Belgique basée sur les Régions plus que sur les Communautés, évoquée ci-dessus, soit reflétée dans un renforcement de l'identité bruxelloise. Comme pour l'identité wallonne, ce n'est pas vraiment le cas. Mais il convient d'ajouter que l'identité bruxelloise était déjà très forte en 2014-2015 : chez les parlementaires tant francophones que néerlandophones, elle était l'identité régionale ou communautaire la plus forte, et elle le reste aujourd'hui. Pour presque tous les partis francophones, les moyennes de l'identité bruxelloise sont supérieures à celles des identités francophone et wallonne. Simplement, les identités francophone et bruxelloise sont à un niveau égal au PS, et l'identité francophone est légèrement plus marquée que l'identité bruxelloise chez Défi.

L'identité bruxelloise s'est encore renforcée parmi les parlementaires bruxellois néerlandophones issus des partis non nationalistes. Un fait nouveau est que, parmi les élus de l'Open VLD, de Groen, du SP.A et du CD&V, l'identité bruxelloise est devenue plus prononcée en moyenne que chez leurs collègues des partis frères, alors que c'était l'inverse en 2014-2015 (même si, en ce qui concerne les membres du groupe linguistique néerlandais du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, la faible taille de l'échantillon incite à la prudence).

2.1.6. L'identité germanophone

S'il a été montré précédemment que les parlementaires germanophones étaient ceux qui s'identifiaient le plus avec la Belgique, cela ne se produit pas au détriment de l'identité germanophone pour la plupart d'entre eux. À l'exception du CSP (7,8) et de Vivant (7,3), qui ont les scores les plus faibles, tous les autres partis ont une moyenne soit de 9,0 (Ecolo), soit de 10,0 (PFF, ProDG et SP). Au sein de ces quatre derniers, on trouve donc une large équivalence entre l'identité belge et l'identité germanophone.

Faute d'études antérieures, nous ne disposons pas de point de comparaison pour ces chiffres. Toutefois, les tendances semblent plutôt en accord avec les discours des partis au cours des dernières années. La seule exception un peu surprenante à cet égard est peut-être le CSP, qui présente une faible identification germanophone dans cette enquête alors que ce parti se montre traditionnellement plutôt attaché à la Communauté germanophone et à ses institutions.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

2.2. LES SENTIMENTS IDENTITAIRES SELON LES RÉPONSES À LA QUESTION LINZ-MORENO

L'analyse des réponses fournies par les parlementaires à la question dite Linz-Moreno (Tableau 4) révèle des tendances en partie similaires, mais plus accentuées (ce qui n'est pas illogique, puisque cette question présente un nombre de catégories plus réduit et encourage les répondants à exprimer une hiérarchie entre identités).

Tableau 4. Sentiments identitaires des parlementaires sur la base des réponses à la question Linz-Moreno (enquête 2020-2021)

		Francophone / Flamand / Germanophone uniquement	Francophone / Flamand / Germanophone > Belge	Francophone / Flamand / Germanophone = Belge	Francophone / Flamand / Germanophone < Belge	Belge uniquement
Partis francophones	CDH	0,0 %	9,1 %	45,4 %	27,3 %	18,2 %
	Défi	0,0 %	0,0 %	87,5 %	12,5 %	0,0 %
	Écolo	0,0 %	25,0 %	32,1 %	39,3 %	3,6 %
	MR	0,0 %	3,5 %	51,7 %	27,6 %	17,2 %
	PS	0,0 %	24,0 %	68,0 %	8,0 %	0,0 %
	PTB	0,0 %	0,0 %	5,9 %	58,8 %	35,3 %
	Total	*0,0 %*	*12,6 %*	*45,8 %*	*29,7 %*	*11,9 %*
Partis néerlandophones	Agora	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %
	CD&V	0,0 %	30,0 %	45,0 %	25,0 %	0,0 %
	Groen	0,0 %	0,0 %	57,9 %	42,1 %	0,0 %
	N-VA	63,6 %	36,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Open VLD	0,0 %	4,6 %	59,1 %	22,7 %	13,6 %
	PVDA	0,0 %	0,0 %	33,3 %	66,7 %	0,0 %
	SP.A	0,0 %	23,5 %	29,4 %	41,2 %	5,9 %
	VB	90,9 %	9,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Total	*22,9 %*	*14,4 %*	*33,9 %*	*25,4 %*	*3,4 %*
Partis germanophones	CSP	0,0 %	16,7 %	50,0 %	16,7 %	16,7 %
	Ecolo	0,0 %	33,3 %	33,3 %	33,3 %	0,0 %
	PFF	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	ProDG	0,0 %	33,3 %	66,7 %	0,0 %	0,0 %
	SP	0,0 %	50,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %
	Vivant	0,0 %	0,0 %	66,7 %	0,0 %	33,3 %
	Total	*0,0 %*	*24,0 %*	*60,0 %*	*8,0 %*	*8,0 %*

À travers les réponses données à cette deuxième question mesurant les identités, transparaît aussi une légère augmentation de l'identité belge, mais de façon moins univoque. C'est – de façon à nouveau un peu surprenante – chez le CD&V que le renforcement de l'identité belge se confirme le plus clairement, avec notamment la catégorie « Plus Belge que Flamand » qui monte de 2,8 % à 25,0 %, tandis que la position inverse (« Plus Flamand que Belge »)

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

descend de 44,4 % à 30,0 %. Cette dernière perd aussi de sa popularité au sein de l'Open VLD, mais se renforce par contre au sein du SP.A (confirmant la tendance un peu différente que présente ce parti). Chez Groen, un recul de la catégorie « Plus Belge que Flamand » s'opère au profit du positionnement médian.

En ligne avec les réponses à la question précédente, on remarque aussi une évolution au sein du VB : en 2011 et en 2014-2015, la totalité des parlementaires du VB avaient répondu avoir une identité uniquement flamande ; en 2020-2021, 9,1 % d'entre eux ne rejettent pas totalement l'identité belge et se donnent l'étiquette « Plus Flamand que Belge ». Dans l'interprétation de ces résultats, il convient de ne pas oublier que le parti a fortement augmenté le nombre de ses parlementaires à la suite des élections du 26 mai 2019, laissant un peu plus de place à une certaine diversité interne, même sur ce qui peut être considéré comme le *core-business* du parti.

Une même évolution se perçoit aussi chez la N-VA où, en comparaison avec 2011 et 2014-2015, la catégorie « Flamand uniquement » diminue également quelque peu au profit de la catégorie qui donne une place à l'identité belge. On pourrait être tenté d'y voir l'influence d'une participation au pouvoir au niveau fédéral entre 2014 et 2018 et la mise au frigo des revendications communautaires, mais il ne faut pas oublier que l'enquête a été menée presque deux ans après que la N-VA avait quitté le gouvernement Michel I et juste après que le parti s'était retrouvé maintenu dans l'opposition au niveau fédéral.

La N-VA et le VB évoluent donc tous deux légèrement dans le même sens. Cela signifie donc aussi que la différence entre les deux partis nationalistes flamands persiste. Mais à nouveau, c'est surtout entre les partis nationalistes flamands d'un côté et toutes les autres formations politiques de l'autre que se confirme une différence claire : tout comme en 2011 et en 2014-2015, aucun parlementaire d'un autre parti – francophone ou néerlandophone – n'a indiqué avoir une identité uniquement communautaire, alors que cette identification reste largement majoritaire parmi ceux de la N-VA et du VB.

Le nombre de parlementaires néerlandophones indiquant se sentir « Belge uniquement » reste limité : en 2011, il n'y en avait aucun ; aujourd'hui, il y a un léger recul comparé à 2014-2015. Cette catégorie se retrouve surtout à l'Open VLD (13,6 %). Par contre, la proportion de réponses de ce type a presque doublé au sein des partis francophones, atteignant 11,9 % globalement. Cette montée est surtout due aux parlementaires du PTB, dont plus d'un tiers a donné cette réponse.

Si l'on ajoute à ceux-ci les 58,8 % de parlementaires du parti de gauche radicale qui disent se sentir « Plus Belge que francophone », il appert clairement que le PTB est la formation – qu'elle soit francophone, néerlandophone ou germanophone – dont les représentants ont l'identité belge la plus forte. Pourtant, on se rappellera que, à la question précédente, ils apparaissent comme les parlementaires francophones se sentant le moins Belges (même si, avec 8,6 sur 10, cela était relatif). Cela constitue une différence interpellante entre les résultats de ces deux questions. Toutefois, celle-ci n'est pas nécessairement contradictoire si l'on prend en compte le fait que les élus du PTB sont aussi ceux qui avaient présenté l'identité francophone la moins forte dans la question précédente et, surtout, le fait qu'avec 6,8 contre 8,6 pour l'identité belge, se dessinait déjà nettement une hiérarchie qui se reflète aussi

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

dans la question Linz-Moreno : les parlementaires du PTB rejettent davantage l'identité francophone que ceux des autres partis, sans embrasser davantage l'identité belge qu'eux.

À côté du PTB, on observe aussi une montée de l'identité belge au sein du CDH, dont 18,2 % des parlementaires se disent « Belge uniquement » (contre aucun en 2014-2015), une proportion similaire à celle constatée au MR, qui pour sa part reste plus ou moins en *statu quo* par rapport à l'enquête de 2014-2015.

L'addition des catégories « Belge uniquement » et « Plus Belge que francophone / Flamand / germanophone » permet de considérer les parlementaires ayant une identité belge marquée et rejetant partiellement l'identité communautaire. À cet égard, on note un recul au SP.A, au PS, au MR, chez Groen et au PTB, et une augmentation au CD&V, chez Écolo, au CDH et chez Défi. Sur cette base, le classement des partis politiques en ordre décroissant est le suivant : PTB (94,1 %), PVDA (66,7 %), SP.A (47,1 %), CDH (45,5 %), MR (44,8 %), Écolo (42,9 %), Groen (42,1 %), Open VLD (36,3 %), CD&V (25,0 %), Défi (12,5 %), PS (8,0 %), et N-VA et VB (0,0 % dans les deux cas). La diminution de l'identification avec la Belgique est surtout prononcée au sein de la famille socialiste, baissant de 65,2 % à 47,1 % chez le SP.A et de 26,5 % à 8,0 % chez le PS en comparaison avec 2014-2015, ce qui ramène ces deux partis plus ou moins à leur score de 2011. Dans cette logique, c'est peut-être l'identification forte avec la Belgique qui avait été observée en 2014-2015 qui doit être lue comme divergente, probablement en raison du rôle joué par les socialistes au niveau fédéral à cette époque. Par contre, le CD&V, le CDH, Écolo et Défi ont des scores plus élevés que précédemment.

Lorsque l'on additionne les catégories « Francophone / Flamand / germanophone uniquement » et « Plus francophone / Flamand / germanophone que Belge », on constate une diminution de l'identité flamande, plus précisément chez le CD&V, l'Open VLD et Groen. À nouveau, seul le SP.A présente une identité flamande en croissance. Pour sa part en revanche, l'identité francophone est quelque peu en hausse, notamment chez Écolo, le PS et le CDH. De façon assez surprenante pour un parti qui est historiquement largement bâti sur l'identité francophone, la prédominance de celle-ci est en baisse chez Défi : elle y disparaît même entièrement, passant de 37,5 % à 0,0 %.

En détail, les chiffres pour l'identité communautaire en ordre décroissant par parti sont : VB et N-VA (100,0 % pour chacun d'eux), CD&V (30,0 %), Écolo (25,0 %), PS (24,0 %), SP.A (23,5 %), CDH (9,1 %), Open VLD (4,6 %), MR (3,5 %), et Défi, Groen, PVDA et PTB (0,0 % dans les quatre cas). Comparées aux résultats de l'enquête de 2014-2015, les tendances à l'intérieur des familles politiques ont évolué. Tandis que, dans notre étude précédente, l'identification avec la communauté était généralement et clairement plus forte du côté néerlandophone, c'est aujourd'hui moins le cas. Ainsi l'identité communautaire s'est davantage affermie chez Écolo que chez Groen (écart de 25,0 %), l'écart entre le MR et l'Open VLD a largement disparu (il est dorénavant de 1,1 %), celui entre le CDH et le CD&V s'est réduit (de 38,1 % à 20,9 %), et celui entre le PS et le SP.A est resté assez stable.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

2.3. CONCLUSION

Une comparaison de nos résultats avec nos deux études précédentes révèle des constantes et quelques évolutions. Concernant ces dernières, même si certes ce n'est pas toujours univoque et qu'il existe des différences selon la méthode de mesure et entre les différents partis, on observe en général une légère augmentation de l'identification avec la Belgique et une légère baisse des identités communautaires.

La constante est la présence d'un net fossé entre, d'un côté, les partis dont les parlementaires disent avoir une identité davantage communautaire (en l'occurrence, la N-VA et le VB) et, de l'autre, ceux dont les représentants déclarent une identité essentiellement belge. Ce fossé est surtout marqué concernant l'identité communautaire dans la question Linz-Moreno, qui nous montre que, lorsqu'ils doivent poser un choix hiérarchique entre l'identité belge et l'identité communautaire, la totalité des élus de la N-VA et du VB optent pour la seconde, contre seulement un quart environ des parlementaires du CD&V, d'Écolo, du PS et du SP.A et entre 0 et 10 % des représentants des autres partis. Concernant l'identité belge, le fossé est patent sur la question d'échelle (qui implique moins un tel choix) : il existe entre la N-VA et le VB, dont les moyennes ne dépassent pas 3, et tous les autres partis, dont le score se situe au-dessus de 8.

Lorsque l'on se penche notamment sur les résultats de la question d'échelle, il est frappant de constater que chez tous les partis flamands non nationalistes, l'identité flamande est en moyenne moins forte que l'identité belge. En effet, cela va à contre-courant des idées reçues – notamment parmi les commentateurs francophones – quant à l'importance de l'identité flamande dans le monde politique du nord du pays. Plus surprenant encore, l'identité flamande des parlementaires néerlandophones est moins prononcée que ne le sont les identités francophone et wallonne de leurs collègues des partis frères francophones (à l'exception du CDH pour l'identité wallonne).

Concernant la relation entre l'identité francophone et l'identité wallonne, le soutien grandissant ces dernières années dans les milieux politiques du sud du pays pour un renforcement des Régions au détriment des Communautés ne se traduit pas dans une baisse de l'identité francophone par rapport à l'identité wallonne. En revanche, l'identité bruxelloise se renforce encore depuis notre précédente enquête : désormais, elle est clairement la plus forte des identités régionale ou communautaire – et ce, pour la première fois, plus encore parmi les parlementaires bruxellois néerlandophones que parmi leurs homologues francophones.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

3. LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES DES PARLEMENTAIRES

Une autre facette questionnée dans l'enquête concerne les relations avec une autre communauté linguistique et culturelle. Cette dimension a été mesurée en prenant en considération les contacts que disent entretenir les parlementaires sondés avec les partis (Tableau 5) et les médias (Tableau 6) d'une autre communauté.

La question des contacts entre partis et parlementaires par-delà les frontières linguistiques est particulièrement pertinente en Belgique, puisqu'il s'agit du seul État fédéral à ne pas compter, parmi les formations politiques représentées actuellement au Parlement fédéral, de parti national, à l'exception notoire du PTB-PVDA. Pour cet élément, deux variables ont été observées : les contacts, au sens large, avec des partis d'une autre communauté, quelle que soit leur appartenance politique, et, plus spécifiquement, les relations avec l'éventuel parti frère [20]. Le fait que, de par leur organisation sur une base linguistique, les partis s'adressent en principe uniquement aux électeurs de leur propre communauté soulève également la question de leurs contacts avec les médias des autres communautés. La question mérite tout spécialement d'être posée s'agissant des parlementaires fédéraux, qui peuvent connaître une certaine tension entre l'électorat auquel ils s'adressent (qui est généralement limité à une communauté linguistique) et leur rôle parlementaire (qui concerne le pays tout entier). Parallèlement, les médias sont eux aussi organisés sur une base linguistique : ils s'adressent uniquement à l'une des trois communautés, ce qui transparaît d'ailleurs dans la manière dont ils couvrent les matières politiques [21].

Précisons que les résultats présentés ci-après concernent l'ensemble des parlementaires, tant fédéraux que régionaux ou communautaires. Les chiffres peuvent donc être partiellement influencés par le fait que, *a priori*, les membres des assemblées des entités fédérées (du moins, ceux qui ne sont pas également sénateurs de Région ou de Communauté) nourrissent moins

[20] À ce propos, cf. notamment B. BIARD, « Les partis frères en Belgique : les relations entre le CDH et le CD&V », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2467-2468, 2020 ; B. BIARD, « Les partis frères en Belgique : les relations entre le MR et l'Open VLD », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, à paraître en 2022.

[21] Sur le rôle des médias dans les relations communautaires, cf. notamment D. SINARDET, « Is there a Belgian Public Sphere? What the Case of a Federal Multilingual Country Can Contribute to the Debate on Transnational Public Spheres. And Vice Versa », in M. SEYMOUR, A.-G. GAGNON (dir.), *Multinational Federalism: Problems and Prospects*, New York / Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 172-204 ; D. SINARDET, « Le rôle des médias dans le conflit communautaire belge. Le traitement du dossier "Bruxelles-Hal-Vilvorde" lors des débats politiques télévisés francophones et néerlandophones en Belgique », in J. PERREZ, M. REUCHAMPS (dir.), *Derrière les mots. Approches politiques et linguistiques des relations communautaires en Belgique*, Louvain-La-Neuve, Academia / L'Harmattan, 2012, p. 105-132 ; D. SINARDET, « Système médiatique, nationalisme et démocratie en Belgique », *Émulations*, n° 16, 2015, p. 13-23.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

régulièrement des contacts avec des parlementaires et des journalistes des autres communautés que leurs homologues du Parlement fédéral. Toutefois, cette précaution méthodologique se doit d'être quelque peu relativisée : au cours de leur carrière politique, une importante proportion des parlementaires, tant du côté francophone que du côté néerlandophone – le phénomène est moins marqué du côté germanophone –, sont amenés à siéger parfois au Parlement fédéral et parfois dans une assemblée fédérée (et parfois même aux deux niveaux en même temps) [22].

3.1. LES CONTACTS AVEC DES PARTIS D'UNE AUTRE COMMUNAUTÉ

Lors de l'enquête 2014-2015, Écolo et Groen étaient les deux partis ayant la plus importante proportion de représentants qui déclaraient avoir des contacts avec des parlementaires d'une autre communauté [23] : respectivement 75,0 % et 82,4 %. Cinq ans plus tard, on constate que ces deux partis ont vu leur pourcentage respectif diminuer (à 71,4 % et à 57,9 %). En 2020-2021, trois formations politiques – une dans chaque « appartenance linguistique » – ont des représentants qui tous disent avoir des contacts avec des partis d'une autre communauté : Défi, Agora et PFF [24] (dont les deux premières sont surtout voire exclusivement présentes au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale). Viennent ensuite les élus du PTB-PVDA – seul parti unitaire représenté au Parlement fédéral –, au sein duquel 82,4 % des élus PTB et 83,3 % des élus PVDA rapportent avoir des contacts avec les partis d'une autre communauté. Cette réalité était déjà présente dans l'enquête précédente, mais l'élection, le 26 mai 2019, de représentants néerlandophones de ce parti confirme cette dynamique pour l'ensemble de celui-ci. La présentation des autres partis francophones et néerlandophones dans l'ordre décroissant donne : MR (70,0 %), Open VLD (68,2 %), CD&V (65,0 %), SP.A (64,7 %), PS (59,3 %), N-VA (54,5 %), CDH (46,2 %) et, se démarquant en toute fin de peloton comme dans l'enquête précédente, VB (18,2 %).

Tout comme il y a cinq ans, on constate une proximité de réponses au sein des familles politiques libérale et socialiste sur ce thème. Dans le cas des partis de tradition sociale-chrétienne, il y a une inversion à la suite d'une augmentation des contacts au CD&V (+ 10,9 %) et une diminution au CDH (– 22,6 %) ; ces évolutions peuvent aussi être liées à la réduction de la taille des groupes politiques de ces deux partis, à la présence de l'un dans la majorité et de l'autre dans l'opposition au niveau fédéral, et à l'affaiblissement des liens entre les partis frères de la famille orange au fil du temps. Enfin, du côté germanophone, où cette question ne se prête pas bien à la dynamique politique locale, le classement est le suivant : PFF (100,0 %), Ecolo (66,7 %), CSP et SP (50,0 % chacun), ProDG (33,3 %) et Vivant (0,0 %).

---

22 Cf., par exemple, M. PARET, É. ROUSSEAU, P. WYNANTS, « Le profil des parlementaires francophones en 2015 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2303, 2016 ; J. SMULDERS, « Le profil des parlementaires néerlandophones en 2015 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2343, 2017.

23 Il convient de rappeler que ces deux partis ont formé une liste commune lors des élections fédérales du 26 mai 2019 dans la circonscription de Bruxelles-Capitale et, surtout, qu'ils forment un groupe commun dans chacune des deux Chambres du Parlement fédéral.

24 Logiquement, puisque le PFF fait partie intégrante du MR (et, précédemment, du PRL).

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Tableau 5. Contacts des parlementaires avec des partis d'une autre communauté (enquête 2020-2021)

		Avec des partis d'une autre communauté		Avec le parti frère		
		Oui	**Non**	**Oui**	**Non**	**Sans objet**
Partis francophones	CDH	46,2 %	53,8 %	61,5 %	23,1 %	15,4 %
	Défi	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
	Écolo	71,4 %	28,6 %	85,7 %	10,7 %	3,6 %
	MR	70,0 %	30,0 %	83,3 %	13,3 %	3,4 %
	PS	59,3 %	40,7 %	74,1 %	22,2 %	3,7 %
	PTB	82,4 %	17,6 %	29,4 %	0,0 %	70,6 %
	Total	*69,1 %*	*30,9 %*	*66,7 %*	*13,0 %*	*20,3 %*
Partis néerlandophones	Agora	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
	CD&V	65,0 %	35,0 %	50,0 %	50,0 %	0,0 %
	Groen	57,9 %	42,1 %	94,7 %	5,3 %	0,0 %
	N-VA	54,5 %	45,5 %	18,2 %	36,4 %	45,5 %
	Open VLD	68,2 %	31,8 %	72,7 %	22,7 %	4,5 %
	PVDA	83,3 %	16,7 %	33,3 %	0,0 %	66,7 %
	SP.A	64,7 %	35,3 %	88,2 %	0,0 %	11,8 %
	VB	18,2 %	81,8 %	4,5 %	27,3 %	68,2 %
	Total	*55,9 %*	*44,1 %*	*54,3 %*	*22,0 %*	*23,7 %*
Partis germanophones	CSP	50,0 %	50,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	Ecolo	66,7 %	33,3 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	PFF	100,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
	ProDG	33,3 %	66,7 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
	SP	50,0 %	50,0 %	75,0 %	25,0 %	0,0 %
	Vivant	0,0 %	100,0 %	0,0 %	33,3 %	66,7 %
	Total	*48,0 %*	*52,0 %*	*60,0 %*	*8,0 %*	*32,0 %*

Le second volet de cette thématique est la question des contacts avec l'éventuel parti frère (essentiellement entre partis francophones et néerlandophones). Tant les parlementaires d'Écolo que ceux de Groen répondent – presque – unanimement qu'ils entretiennent de tels liens. Pour nombre d'entre eux, il s'agit même là d'une évidence, puisque les deux partis écologistes forment un seul groupe politique à la Chambre des représentants et au Sénat. Au sein des partis libéraux et socialistes, comme lors de l'enquête 2014-2015, quelque trois quarts ou plus des parlementaires rapportent avoir des contacts avec leurs collègues de la même famille politique qu'eux : 72,7 % à l'Open VLD, 76,0 % au PS, 74,1 % au MR et 83,3 % au SP.A. Il y a cinq ans, les résultats avaient montré de plus faibles contacts au sein de la famille de tradition sociale-chrétienne (81,3 % au CDH et 51,4 % au CD&V). Le constat est encore renforcé en 2020-2021 : les chiffres sont désormais de 61,5 % pour le CDH et de 50,0 % pour le CD&V (la baisse étant donc davantage marquée pour le premier parti que pour le second, ce qui tient probablement à l'évolution idéologique de chacun de ces partis ainsi qu'à leur rapport différencié au pouvoir).

Pour les autres partis, les réponses indiquent que la question est sans objet : soit parce qu'il n'y a pas de parti frère (ce qui est le cas pour Défi, Agora, le VB, ProDG et Vivant) soit parce

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

que le parti est unitaire (dans le cas du PTB-PVDA). La situation de la N-VA est étonnante car 18,2 % des parlementaires de ce parti répondent « oui », 36,4 % « non » et 45,5 % « sans objet ». Le niveau de granularité du questionnaire ne permet pas de savoir ce que les répondants des deux premières catégories entendent plus précisément par leurs réponses.

Enfin, du côté germanophone, outre ProDG et Vivant qui n'ont pas de parti frère, le CSP, Ecolo et le PFF présentent tous trois un score de 100,0 % et le SP 75,0 % (soit un quart des élus déclarant n'avoir pas de contact avec le PS – ou le SP.A).

3.2. LES CONTACTS AVEC DES MÉDIAS D'UNE AUTRE COMMUNAUTÉ

L'analyse du critère de la présence des parlementaires dans les médias, à savoir les interviews qu'ils ont accordées à la presse au cours des six derniers mois, qu'il s'agisse des médias d'une autre communauté ou de ceux de leur propre communauté (Tableau 6), montre qu'il n'y a pas de grande différence de part et d'autre des frontières linguistiques. Comme il y a cinq ans, plus de la moitié des parlementaires indiquent n'avoir jamais été contactés par un média d'une autre communauté pour une interview (en particulier ceux du CDH, de Défi, d'Écolo, du PS, du CD&V, de Groen, de la N-VA, du PVDA et du VB), tandis que presque tous déclarent avoir déjà été contactés par au moins un média de leur propre communauté. Il est vrai que, dans le premier cas de figure, les médias susceptibles de demander une interview sont *a priori* les quelques organes de presse « nationaux » (*Le Soir*, *La Libre Belgique*, *L'Écho*, *De Standaard*, *De Morgen*, *De Tijd*, la RTBF, RTL-TVi, la VRT, etc.) alors que, dans le second, interviennent aussi les multiples médias régionaux, locaux et en ligne.

Les partis dont plus de la moitié des parlementaires a accordé au moins une interview à un média d'une autre communauté sont moins nombreux en 2020-2021 qu'en 2014-2015, et ils présentent des pourcentages plus faibles. Ils ne sont plus que quatre. Il s'agit, en ordre décroissant : du SP.A (64,7 %), du MR (51,6 %), de l'Open VLD (54,5 %) et du PTB (52,9 %). Le chiffre du PTB a fortement diminué puisqu'il était de 100,0 % il y a cinq ans. Cela s'expliquait par l'effet du nombre, alors assez limité, de parlementaires de ce parti, qui ne disposait que d'élus francophones : dès lors, ceux-ci étaient aussi sollicités par les médias néerlandophones, ce qui semble être devenu nettement moins le cas depuis l'augmentation globale du nombre de parlementaires du parti et, surtout, l'arrivée d'élus néerlandophones.

Au sein des partis germanophones, où le nombre de parlementaires est aussi réduit, la grande majorité des députés n'ont pas été contactés par des médias d'une autre communauté : tel est même le cas de l'ensemble d'entre eux au PFF, chez ProDG et chez Vivant. Au sein du CSP et d'Ecolo, une personne a accordé une interview. Au SP, deux parlementaires ont donné deux ou trois interviews, tandis que les deux autres n'ont pas été contactés.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Tableau 6. Interviews accordées par les parlementaires (enquête 2020-2021)

		Entretiens accordés aux médias d'une autre communauté						Entretiens accordés aux médias de sa propre communauté					
		1	**2-3**	**4-5**	**6+**	**N'a pas été contacté**	**A refusé**	**1**	**2-3**	**4-5**	**6+**	**N'a pas été contacté**	**A refusé**
Partis francophones	CDH	0,0 %	23,1 %	15,4 %	0,0 %	61,5 %	0,0 %	0,0 %	7,7 %	15,4 %	76,9 %	0,0 %	0,0 %
	Défi	25,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	75,0 %	0,0 %	0,0 %	25,0 %	12,5 %	50,0 %	12,5 %	0,0 %
	Écolo	17,9 %	10,7 %	0,0 %	0,0 %	71,4 %	0,0 %	3,5 %	28,6 %	17,9 %	42,9 %	7,1 %	0,0 %
	MR	6,5 %	32,2 %	9,7 %	3,2 %	48,4 %	0,0 %	6,5 %	12,9 %	25,8 %	54,8 %	0,0 %	0,0 %
	PS	11,1 %	18,5 %	0,0 %	3,7 %	66,7 %	0,0 %	7,5 %	14,8 %	18,5 %	51,8 %	7,4 %	0,0 %
	PTB	17,7 %	17,6 %	0,0 %	17,6 %	47,1 %	0,0 %	23,6 %	29,4 %	23,5 %	23,5 %	0,0 %	0,0 %
	Total	*12,0 %*	*19,2 %*	*4,2 %*	*4,2 %*	*60,4 %*	*0,0 %*	*7,3 %*	*19,3 %*	*20,2 %*	*49,2 %*	*4,0 %*	*0,0 %*
Partis néerlandophones	Agora	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	CD&V	10,0 %	5,0 %	15,0 %	5,0 %	55,0 %	10,0 %	0,0 %	10,0 %	20,0 %	65,0 %	5,0 %	0,0 %
	Groen	5,3 %	26,3 %	0,0 %	5,3 %	63,2 %	0,0 %	5,3 %	26,3 %	15,8 %	47,4 %	5,3 %	0,0 %
	N-VA	18,2 %	9,1 %	0,0 %	0,0 %	72,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	9,1 %	72,7 %	18,2 %	0,0 %
	Open VLD	13,6 %	18,2 %	4,5 %	18,2 %	45,5 %	0,0 %	9,1 %	4,5 %	18,2 %	68,2 %	0,0 %	0,0 %
	PVDA	0,0 %	16,7 %	0,0 %	0,0 %	83,3 %	0,0 %	0,0 %	16,7 %	0,0 %	50,0 %	33,3 %	0,0 %
	SP.A	23,5 %	29,4 %	5,9 %	0,0 %	35,3 %	5,9 %	5,9 %	17,6 %	29,4 %	41,2 %	5,9 %	0,0 %
	VB	13,6 %	4,5 %	0,0 %	0,0 %	77,3 %	4,5 %	13,6 %	40,9 %	4,5 %	27,3 %	13,6 %	0,0 %
	Total	*12,7 %*	*16,1 %*	*4,3 %*	*5,1 %*	*58,5 %*	*3,4 %*	*5,9 %*	*18,6 %*	*15,2 %*	*51,7 %*	*8,5 %*	*0,0 %*
Partis germanophones	CSP	16,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	83,3 %	0,0 %	33,3 %	16,7 %	16,7 %	16,7 %	16,7 %	0,0 %
	Ecolo	33,3 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	66,7 %	0,0 %	0,0 %	66,7 %	0,0 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %
	PFF	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	66,7 %	0,0 %	0,0 %	33,3 %	0,0 %
	ProDG	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	50,0 %	16,7 %	16,7 %	0,0 %	16,7 %	0,0 %
	SP	0,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	25,0 %	50,0 %	25,0 %	0,0 %
	Vivant	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	33,3 %	0,0 %	0,0 %	66,7 %	0,0 %
	Total	*8,0 %*	*8,0 %*	*0,0 %*	*0,0 %*	*84,0 %*	*0,0 %*	*20,0 %*	*28,0 %*	*12,0 %*	*16,0 %*	*24,0 %*	*0,0 %*

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Il est à souligner que, tous partis confondus, seule une très faible proportion de parlementaires indiquent avoir refusé toute interview aux médias d'une autre communauté : 10,0 % des représentants du CD&V, 5,9 % de ceux du SP.A et 4,5 % de ceux du VB. Le même constat qu'il y a cinq ans s'impose donc : ces résultats vont à l'encontre des plaintes qu'émettent régulièrement les médias francophones à l'égard du fait que les responsables politiques néerlandophones ne seraient pas toujours prêts à répondre à leurs invitations. Il est vrai que cette récrimination se rapporte essentiellement aux ministres, mais elle n'en concerne pas moins aussi les parlementaires. Il se pourrait donc qu'il y ait un aspect de désirabilité sociale dans les réponses.

Enfin, la situation par rapport aux parlementaires du VB a évolué : si trois quarts d'entre eux n'ont pas été contactés par les médias d'une autre communauté, 13,6 % ont donné une interview, 4,5 % en ont accordé deux ou trois, et 4,5 % ont refusé. Lors de l'enquête précédente, il était apparu que le cordon sanitaire pratiqué par les médias francophones [25] expliquait une non-invitation à l'égard des parlementaires VB. Cela reste encore largement le cas, même si davantage d'interviews ont été demandées et données au vu des résultats de cette enquête.

3.3. CONCLUSION

Des items de l'enquête qui concernent les relations intercommunautaires des parlementaires, il ressort, d'une part, qu'il existe des liens réels au sein des familles politiques (même s'ils sont plus ou moins forts selon la famille considérée) et, d'autre part, que les contacts avec les médias des autres communautés sont loin d'être négligeables, même s'ils sont bien moins nombreux que ceux avec les médias de la communauté d'origine. En cinq ans, on peut observer que les contacts entre les partis politiques ont eu tendance à augmenter, alors que, pour leur part, les contacts avec les médias d'une autre communauté ont eu tendance à diminuer.

[25] À ce sujet, cf. B. BIARD, « La lutte contre l'extrême droite en Belgique. II. Cordon sanitaire médiatique, société civile et services de renseignement », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2524-2525, 2021, p. 6-15.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

4. LES PRÉFÉRENCES INSTITUTIONNELLES DES PARLEMENTAIRES

Dans ce chapitre, sont analysées les préférences des parlementaires relatives aux dimensions institutionnelles du fédéralisme belge, et plus particulièrement leur position en vue d'une éventuelle septième réforme de l'État. À cet égard, le contexte politique belge et institutionnel de 2020-2021 a sensiblement évolué depuis les deux premières études (2011, soit avant la sixième réforme de l'État, et 2014-2015, soit après celle-ci), sans oublier les bouleversements apportés par la pandémie de Covid-19, qui ont aussi mené à des débats sur le fonctionnement du système fédéral belge [26]. La comparaison des données récoltées en 2020-2021 avec celles antérieures, et en particulier celles de 2014-2015, est donc éclairante pour comprendre l'évolution des préférences affichées par les parlementaires à l'aube d'une possible septième réforme de l'État.

4.1. DÉFÉDÉRALISATION ACCRUE, *STATU QUO* OU REFÉDÉRALISATION

Les résultats de l'enquête menée en 2014-2015 avaient montré l'existence d'une demande de plus en plus forte, en ce compris parmi les parlementaires néerlandophones, en faveur d'une refédéralisation de certaines compétences. Afin de confirmer ou d'infirmer cette tendance, la même question a été posée aux parlementaires en 2020-2021 : « On a beaucoup discuté du juste équilibre entre les compétences des niveaux fédéral et régional. Certains estiment que les Régions et Communautés devraient avoir plus de compétences, tandis que d'autres affirment que c'est l'État fédéral qui devrait voir ses compétences renforcées. Où vous situeriez-vous sur une échelle de 0 à 10 ? ». La valeur 0 signifie que le parlementaire estime que toutes les compétences devraient être dévolues aux entités fédérées ; la valeur 10 signifie qu'il considère que toutes les compétences devraient être attribuées à l'Autorité fédérale ; et la valeur 5 signifie qu'il est favorable au *statu quo* institutionnel.

Le tableau 7 présente les résultats de l'enquête 2020-2021, en les comparant avec ceux recueillis en 2014-2015. Trois éléments sont présentés pour chaque parti : son score moyen, l'indice

[26] D. SINARDET, J. PIETERS, « Nationalism and Covid in Belgium: A Surprisingly United Response in a Divided Federal Country », *Nationalism and Ethnic Politics*, volume 27, n° 2, 2022, p. 311-330.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

de cohésion de ses parlementaires (écart-type) [27] et le scénario dominant en son sein quant à l'avenir du fédéralisme belge (une moyenne comprise entre 0 et 4,9 désignant un scénario de plus ou moins forte « défédéralisation », une moyenne de 5,0 un scénario de « *statu quo* », et une moyenne comprise entre 5,1 et 10 un scénario de plus ou moins forte « refédéralisation »).

Tableau 7. Préférences institutionnelles des parlementaires (enquêtes 2014-2015 et 2020-2021)

		Enquête de 2014-2015			Enquête de 2020-2021			Différence : score moyen
		Score moyen	Écart-type	Scénario dominant	Score moyen	Écart-type	Scénario dominant	
Partis francophones	CDH	5,5	1,3	Refédéralisation	7,3	1,4	Refédéralisation	+ 1,8
	Défi	5,0	2,3	Statu quo	6,7	2,1	Refédéralisation	+ 1,7
	Écolo	5,3	1,4	Refédéralisation	6,2	1,9	Refédéralisation	+ 0,9
	MR	5,7	1,9	Refédéralisation	6,3	2,0	Refédéralisation	+ 0,6
	PS	5,2	1,4	Refédéralisation	4,9	2,0	Défédéralisation	– 0,3
	PTB	8,5	1,0	Refédéralisation	8,5	0,6	Refédéralisation	0,0
	Total	*5,5*	*1,7*	*Refédéralisation*	*6,4*	*2,1*	*Refédéralisation*	*+ 0,9*
Partis néerlandophones	Agora	–	–	–	4,0	–	Défédéralisation	–
	CD&V	4,5	1,2	Défédéralisation	3,9	2,1	Défédéralisation	– 0,6
	Groen	5,8	1,7	Refédéralisation	6,2	1,8	Refédéralisation	+ 0,4
	N-VA	0,6	0,9	Défédéralisation	1,2	2,6	Défédéralisation	+ 0,6
	Open VLD	5,2	1,7	Refédéralisation	6,0	1,7	Refédéralisation	+ 0,8
	PVDA	–	–	–	9,0	0,6	Refédéralisation	–
	SP.A	5,8	1,6	Refédéralisation	5,8	1,8	Refédéralisation	0,0
	VB	0,4	1,1	Défédéralisation	0,1	0,6	Défédéralisation	– 0,3
	Total	*3,9*	*2,5*	*Défédéralisation*	*4,1*	*3,1*	*Défédéralisation*	*+ 0,2*
Partis germanophones	CSP	–	–	–	5,8	1,9	Refédéralisation	–
	Ecolo	–	–	–	5,7	1,5	Refédéralisation	–
	PFF	–	–	–	6,0	1,0	Refédéralisation	–
	ProDG	–	–	–	4,5	2,2	Défédéralisation	–
	SP	–	–	–	3,5	1,9	Défédéralisation	–
	Vivant	–	–	–	5,7	1,2	Refédéralisation	–
	Total	–	–	–	*5,1*	*1,9*	*Refédéralisation*	–

Tout comme lors de l'enquête précédente, trois partis présentent un score moyen se situant à l'une des extrémités de l'échelle des préférences institutionnelles (c'est-à-dire proche de 0 ou de 10). D'une part, les parlementaires du PTB-PVDA, avec le score le plus élevé observé (8,5 pour les francophones et 9,0 pour les néerlandophones), privilégient un scénario fort de refédéralisation. D'autre part, à l'autre extrémité, ceux du VB et de la N-VA ont un score moyen de respectivement 0,1 et 1,2, c'est-à-dire qu'ils se prononcent en faveur d'un scénario qui verrait – presque – toutes les compétences être retirées à l'Autorité fédérale pour être transférées aux Régions et Communautés. Nulle surprise à cela : les parlementaires

[27] Pour rappel, l'écart-type est un indicateur de la dispersion moyenne des parlementaires d'un parti donné, sur une échelle de 0 à 10, par rapport au score moyen de ce parti.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

de ces deux formations reflètent l'objectif fondamental inscrit dans les statuts de leurs partis, à savoir une Flandre indépendante. Il faut aussi noter que le PTB-PVDA et le VB sont les partis qui présentent les écarts-types les plus faibles (0,6 à chaque fois) : ils sont donc ceux dont les parlementaires présentent la plus forte cohésion interne sur cette question.

Il existe toutefois une triple différence entre la N-VA et le VB. Tout d'abord, les parlementaires de la N-VA sont en moyenne un peu moins en faveur d'une défédéralisation complète que ceux du VB. Ensuite, le score de la N-VA a augmenté en cinq ans, passant de 0,6 à 1,2 (+ 0,6), tandis qu'il a diminué de 0,4 à 0,1 pour le VB (– 0,3). Enfin, l'écart-type au sein de la N-VA est de 2,6, ce qui en fait le plus élevé parmi tous les partis sondés ; la position des membres de la N-VA sur cette question est donc celle qui est la plus hétérogène.

Quatre autres formations politiques présentent une moyenne de 4,9 ou moins (et sont donc en faveur de plus de « défédéralisation »), le SP (3,5), le CD&V (3,9), ProDG (4,5) et le PS (4,9). Deux d'entre eux sont germanophones (SP et ProDG) et plaident pour une autonomie accrue de la Communauté germanophone. Au CD&V, le score moyen est passé de 4,5 en 2014-2015 à 3,9 en 2020-2021 (– 0,6), ce qui indique une plus forte demande en faveur de la défédéralisation (cependant moins forte qu'en 2011, lorsque le score était de 3,0). Pour cette enquête, l'écart-type de 2,1 indique qu'il y a, derrière le score moyen, une certaine diversité de positions au sein du CD&V. Quant à lui, le PS présente un score moyen qui s'apparente au *statu quo*. On peut constater une légère différence de – 0,3 par rapport au score moyen de ce parti cinq ans plus tôt [28]. L'écart-type de 2,0 confirme que certains parlementaires du PS sont en faveur de la défédéralisation, tandis que d'autres sont en faveur de la refédéralisation.

Les parlementaires de tous les autres partis (outre le PTB-PVDA, déjà évoqué) sont, en moyenne, en faveur du scénario de refédéralisation. En cinq ans, la tendance s'est confirmée et même amplifiée pour ces partis, avec une augmentation de + 1,8 au CDH (de 5,5 à 7,3), de + 1,7 chez Défi (de 5,0 à 6,7), de + 0,9 chez Écolo (de 5,3 à 6,2), de + 0,8 à l'Open VLD (de 5,2 à 6,0), de + 0,6 au MR (de 5,7 à 6,3) et de + 0,4 chez Groen (de 5,8 à 6,2). Le score moyen du SP.A est resté à 5,8. Enfin, quatre partis germanophones sont aussi, en moyenne, en faveur de la refédéralisation : Ecolo (5,7), Vivant (5,7), le CSP (5,8) et le PFF (6,0).

La représentation graphique de ces données statistiques sous la forme de « boîte à moustaches » (Graphique 1) [29] permet de mieux saisir l'évolution intervenue entre les trois enquêtes. En 2011, la plupart des parlementaires (le rectangle des boîtes à moustaches) avaient donné une réponse comprise entre 0 et 4,9, correspondant donc au scénario de

---

[28] Il est intéressant de noter que l'enquête a été menée peu de temps après qu'une négociation entre le PS et la N-VA concernant la formation d'un gouvernement fédéral avait été négociée durant l'été 2020, incluant aussi certaines premières pistes pour une future réforme de l'État. Sur cet épisode, cf. C. SÄGESSER, « La formation du gouvernement De Croo (mai 2019 - octobre 2020) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2471-2472, 2020, p. 48-51.

[29] Les boîtes à moustaches sont à comprendre de la manière suivante : la « boîte blanche » représente 50 % des réponses des parlementaires du parti considéré, le trait noir vertical au sein de cette boîte blanche indique la médiane, les espaces formés à gauche et à droite de la médiane représentent les valeurs de 25 % des répondants, et les extrémités des traits noirs horizontaux correspondent aux valeurs minimales et maximales (à savoir les réponses respectivement les plus basses et les plus élevées sélectionnées sur l'échelle de 0 à 10). Enfin, les points représentent des valeurs extrêmes des répondants, c'est-à-dire des positions très éloignées des autres répondants du parti. Plus la boîte à moustaches est étendue, plus les réponses des parlementaires sont dispersées sur l'échelle de 0 à 10 (et donc plus la cohésion au sein du parti est faible).

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

défédéralisation. En 2014-2015, cela n'était plus le cas que de la N-VA, du CD&V et du VB. En d'autres termes, la sixième réforme de l'État semblait avoir satisfait la majorité des parlementaires (sauf ceux des trois partis néerlandophones précités) ; en moyenne, ils considéraient même que la sixième réforme de l'État avait été trop poussée, puisqu'ils défendaient – certes légèrement – un scénario de refédéralisation. L'enquête de 2020-2021 montre que le scénario de refédéralisation est renforcé (ainsi qu'un mouvement vers la droite de nombreuses boîtes à moustache l'indique).

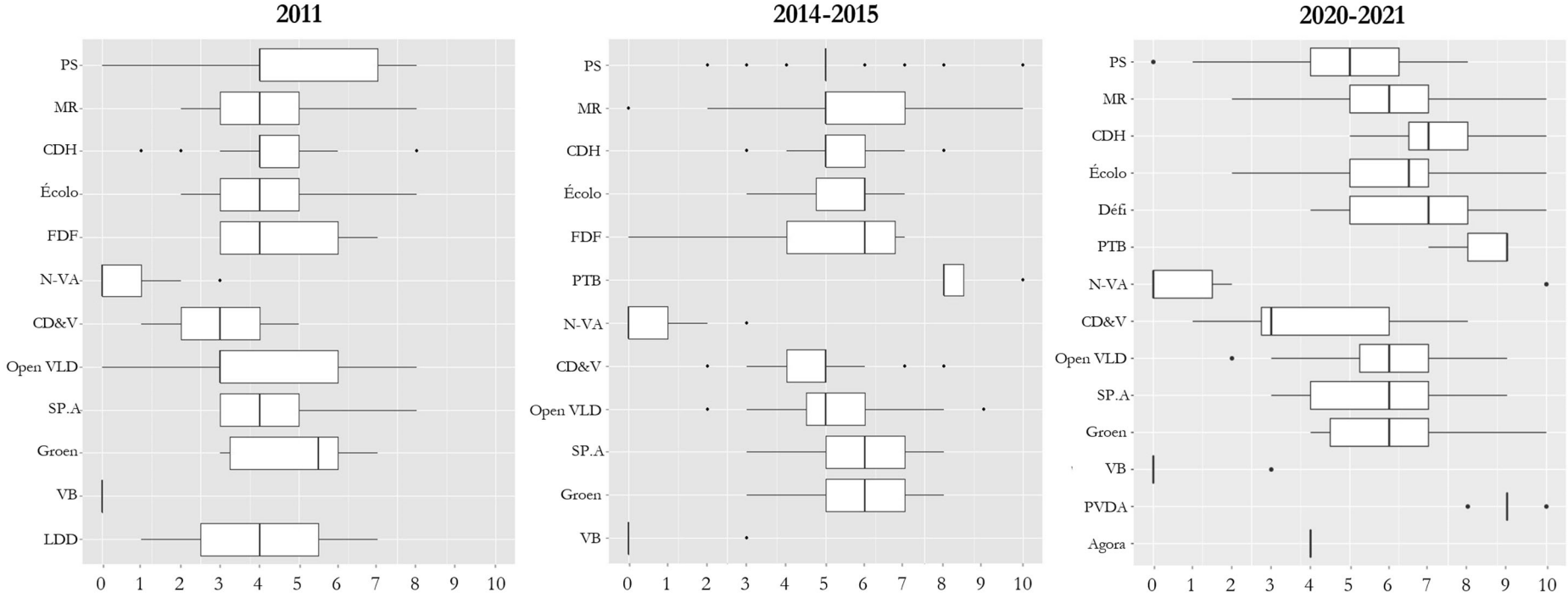
Pour compléter ce tour d'horizon des préférences institutionnelles des parlementaires, l'enquête de 2020-2021 leur a demandé explicitement de se positionner soit en faveur de la structure institutionnelle actuelle soit en faveur d'une structure basée sur quatre Régions (scénario communément dit de « la Belgique à quatre »). Le tableau 8 révèle qu'une majorité des parlementaires adopteraient le scénario d'une Belgique à quatre Régions, avec néanmoins une variation interne plus ou moins forte selon les partis. L'option n'est cependant pas retenue par les parlementaires de quatre formations politiques : une majorité des représentants du VB (69,6 %), de Vivant (66,7 %), du CD&V (65,0 %) et de Défi (62,5 %) se prononcent en faveur du scénario du *statu quo*, qui maintient une approche tout à la fois régionale et communautaire de l'architecture institutionnelle belge. Il convient de noter que 69,2 % de parlementaires de la N-VA soutiennent le scénario à quatre Régions, soit une proportion presque exactement inverse à celle du VB.

Tableau 8. Préférences des parlementaires en matière de structure institutionnelle (enquête 2020-2021)

		Statu quo	**Scénario à quatre Régions**
Partis francophones	PTB	0,0 %	100,0 %
	MR	25,8 %	74,2 %
	Écolo	28,6 %	71,4 %
	PS	42,9 %	57,1 %
	CDH	42,9 %	57,1 %
	Défi	62,5 %	37,5 %
Partis néerlandophones	Agora	0,0 %	100,0 %
	Open VLD	13,6 %	86,4 %
	PVDA	16,7 %	83,3 %
	Groen	21,1 %	78,9 %
	SP.A	22,2 %	77,8 %
	N-VA	30,8 %	69,2 %
	CD&V	65,0 %	35,0 %
	VB	69,6 %	30,4 %
Partis germanophones	PFF	0,0 %	100,0 %
	ProDG	0,0 %	100,0 %
	SP	0,0 %	100,0 %
	CSP	16,7 %	83,3 %
	Ecolo	33,3 %	66,7 %
	Vivant	66,7 %	33,3 %

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Graphique 1. Préférences institutionnelles des parlementaires (enquêtes 2011, 2014-2015 et 2020-2021)



© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

4.2. FACTEURS EXPLICATIFS

Pour tenter de saisir les facteurs explicatifs des préférences institutionnelles affichées par les parlementaires sondés sur la dynamique « défédéralisation *versus* refédéralisation », nous ventilons les résultats par parlement et par communauté, puis nous intégrons ces variables dans un modèle explicatif en les complétant par des variables individuelles.

4.2.1. Ventilation par parlement

Entre les cinq parlements considérés – Parlement fédéral (Chambre des représentants et Sénat), Parlement wallon, Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, Parlement flamand et Parlement de la Communauté germanophone –, une différence statistiquement significative se marque dans les réponses des parlementaires (Tableau 9).

Tout comme en 2014-2015, c'est au Parlement flamand que l'on relève la position la plus favorable à une défédéralisation : le score moyen y est de 3,3 (contre 3,4 cinq ans plus tôt). La position moyenne des membres du Parlement fédéral est passée, entre les deux enquêtes, du *statu quo* (5,0) à la refédéralisation (5,4). Les parlementaires germanophones se caractérisent aussi par une très légère volonté de refédéralisation (5,1). Au Parlement wallon et au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, les parlementaires sont davantage en faveur du scénario de refédéralisation : les scores moyens sont de respectivement 6,0 et 6,8 (contre 5,2 et 5,5 précédemment). Les parlementaires régionaux bruxellois sont donc ceux qui se déclarent le plus en faveur d'une dynamique de refédéralisation.

Ces moyennes cachent néanmoins des écarts-types non négligeables (qui sont par ailleurs en hausse par rapport à 2014-2015), qui témoignent de la diversité des positions au sein de chaque assemblée. C'est au sein du Parlement fédéral que les plus fortes dissensions sont observables (écart-type de 3,0) ainsi qu'au Parlement flamand (2,8). Ce constat avait déjà été tiré il y a cinq ans, mais la différence est que ces dissensions ont encore augmenté. C'est au sein du Parlement de la Communauté germanophone que l'écart-type est le plus faible (1,9), même s'il n'est pas négligeable.

Une partie des divergences que reflète l'écart-type tient au fait que dans certaines assemblées, les parlementaires de trois partis sont assez distincts des autres : il s'agit des élus de la N-VA et du VB – bien plus favorables à de nouveaux transferts de compétences vers les entités fédérées – et des élus du PTB-PVDA – bien plus favorables à la refédéralisation de certaines compétences (cf. *supra*). Si on exclut ces parlementaires du calcul, les scores moyens augmentent substantiellement au Parlement fédéral et au Parlement flamand (respectivement + 0,8 et + 1,8). Les membres restants du Parlement fédéral apparaissent alors légèrement plus en faveur du scénario de refédéralisation que ceux du Parlement wallon et du Parlement de la Communauté germanophone (respectivement 6,2, contre 5,7 et 5,1). En outre, le score moyen au Parlement flamand passe juste au-dessus de la valeur 5 (à savoir 5,1). Les élus du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (6,5) restent les plus en faveur de la refédéralisation.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Tableau 9. Préférences institutionnelles des parlementaires par parlement (enquête 2020-2021)

	Tous les parlementaires				Tous les parlementaires sauf N-VA, VB et PTB-PVDA			
	n	Score moyen	Écart-type	Scénario dominant	n	Score moyen	Écart-type	Scénario dominant
Parlement fédéral	88	5,4	3,0	Refédéralisation	64	6,2	1,5	Refédéralisation
Parlement wallon	50	6,0	2,1	Refédéralisation	45	5,7	1,9	Refédéralisation
Parlement bruxellois	56	6,8	2,1	Refédéralisation	49	6,5	2,1	Refédéralisation
Parlement flamand	67	3,3	2,8	Défédéralisation	43	5,1	1,9	Refédéralisation
Parlement germanophone	25	5,1	1,9	Refédéralisation	25	5,1	1,9	Refédéralisation
Tests statistiques	*F = 15.53, df =4 ; p = .000*				*F = 4.33, df = 4 ; p = .002*			

« n » : nombre de répondants.

4.2.2. Ventilation par communauté

Contrairement aux deux premières enquêtes, ce troisième volet prend en considération la communauté germanophone, au côté des deux grandes communautés linguistiques et culturelles du pays (francophone et néerlandophone). Il ressort qu'il existe une différence statistiquement significative dans les réponses des parlementaires selon leur appartenance linguistique (Tableau 10). En moyenne, les parlementaires francophones se prononcent en faveur du scénario de refédéralisation (score moyen de 6,4 – contre 5,5 cinq ans plus tôt), les parlementaires germanophones se montrent en faveur du *statu quo*, tendant vers la refédéralisation (5,1), et les parlementaires néerlandophones sont toujours plus favorables au scénario de défédéralisation (4,2 – contre toutefois 3,9 en 2014-2015). Comme lors de l'enquête précédente, l'écart-type est sensiblement plus élevé du côté néerlandophone que dans les rangs francophones (3,1 contre 2,1 – ce qui constitue une hausse puisqu'il était de 2,5 contre 1,7 dans l'enquête précédente).

Lorsque les parlementaires de la N-VA, du VB et du PTB-PVDA sont exclus du calcul, les résultats présentés de part et d'autre de la frontière linguistique sont bien plus similaires, tout comme l'écart-type : 6,1 du côté francophone contre 5,7 du côté néerlandophone pour le score moyen, et 2,1 contre 2,2 s'agissant de l'écart-type. La tendance en faveur de la refédéralisation est plus marquée qu'en 2014-2015.

Tableau 10. Préférences institutionnelles des parlementaires par communauté (enquête 2020-2021)

	Tous les parlementaires				Tous les parlementaires sauf N-VA, VB et PTB-PVDA			
	n	Score moyen	Écart-type	Scénario dominant	n	Score moyen	Écart-type	Scénario dominant
Parlementaires francophones	132	6,4	2,1	Refédéralisation	113	6,1	2,1	Refédéralisation
Parlementaires néerlandophones	126	4,2	3,1	Défédéralisation	88	5,7	2,2	Refédéralisation
Parlementaires germanophones	25	5,1	1,9	Refédéralisation	25	5,1	1,9	Refédéralisation
Tests statistiques	*F = 25,2, df = 2 ; p = .000*				*F = 2,6, df = 2 ; p = .083*			

« n » : nombre de répondants.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

4.2.3. Caractéristiques individuelles des parlementaires

L'analyse des facteurs explicatifs implique également de tenir compte des caractéristiques individuelles des parlementaires. Pour ce faire, nous utilisons un modèle multivarié (plusieurs variables sont prises en compte), avec comme variable dépendante les scores des parlementaires sur l'échelle allant de 0 à 10 (c'est-à-dire les préférences institutionnelles que nous cherchons à expliquer). Vu la nature de cette échelle, nous réalisons une régression linéaire comme modèle statistique. Au niveau agrégé, nous incluons les variables « parlements » et « parlementaires nationalistes / unionistes » puisque, comme nous venons de l'établir, des différences substantielles existent pour ces deux variables. À l'inverse, les scores des partis étant très semblables entre eux (exception faite de la N-VA, du VB et du PTB-PVDA, cf. *supra*) et ceux-ci étant assez divisés en leur sein, nous n'ajoutons pas de variable « parti politique » en tant que telle.

Pour les variables individuelles des parlementaires, nous utilisons deux grandes mesures : la variable identitaire et la trajectoire politique. Lors de la première enquête en 2011, elles se sont en effet avérées centrales pour expliquer les préférences institutionnelles exprimées par les parlementaires, et cela a été confirmé lors de l'enquête suivante. La variable identitaire est considérée comme l'un des facteurs centraux pour expliquer les demandes d'accroissement de l'autonomie et des compétences des Régions et Communautés. Pour ce facteur, nous utilisons la question Linz-Moreno (cf. *supra*), opérationnalisée en trois catégories : une catégorie d'identité plus régionale ou communautaire que belge (« Je me sens uniquement Wallon / Bruxellois / Flamand / germanophone » et « Je me sens plus Wallon / Bruxellois / Flamand / germanophone que Belge »), une catégorie d'identité mixte (« Je me sens autant Wallon / Bruxellois / Flamand / germanophone que Belge ») et une catégorie d'identité plus belge que régionale ou communautaire (« Je me sens plus Belge que Wallon / Bruxellois / Flamand / germanophone » et « Je me sens uniquement Belge »). Quant à elle, la trajectoire politique des parlementaires est intégrée à l'analyse via leur expérience fédérale et régionale ou communautaire. Celle-ci est opérationnalisée suivant le nombre de mandats obtenus au Parlement ou au gouvernement fédéral, ou dans un des parlements ou gouvernements régionaux et communautaires.

Les résultats de la régression linéaire sont présentés dans le tableau 11. Leur lecture est la suivante. Les valeurs des coefficients indiquent l'effet des variables sur l'échelle de 0 à 10, tandis que le signe de ces coefficients (positif ou négatif) montre la direction de l'effet. Un coefficient négatif indique une tendance à avoir des préférences plus proches de la valeur 0 (soit le scénario de défédéralisation), tandis qu'un coefficient positif indique une tendance à avoir des préférences plus proches de la valeur 10 (soit le scénario de refédéralisation).

Il ressort du tableau 11 que, toutes autres choses restant égales par ailleurs (c'est-à-dire un profil « moyen » de parlementaire sur les autres variables), les variables identitaires jouent un rôle important, tout comme cela avait été montré lors des enquêtes précédentes. En moyenne, par rapport à leurs homologues d'identité mixte, les parlementaires d'identité plus régionale que belge ont un score plus faible de – 1,88 point (avec une précision de 0,36 point) alors que, à l'inverse, ceux d'identité plus belge que régionale ont un score plus élevé de + 0,82 point (avec une précision de 0,27 point). En d'autres termes, en moyenne,

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

les parlementaires qui se sentent plus Belges que Wallons / Bruxellois / Flamands / germanophones ont tendance à se positionner vers le scénario de refédéralisation, tandis que ceux qui se sentent plus Wallons / Bruxellois / Flamands / germanophones que Belges ont des préférences tendant plutôt vers le scénario de défédéralisation. Ce sont les mêmes tendances qui étaient observés lors de l'enquête précédente.

Tableau 11. Régression linéaire des préférences institutionnelles des parlementaires (enquête 2020-2021)

	Coefficients	Erreur standard	Pr(>|t)
Constante	6,98	0,36	***
Réf. Identité = Identité mixte			
Plus régional que belge	– 1,88	0,36	***
Plus belge que régionale	0,82	0,27	**
Expérience fédérale	– 0,13	0,08	
Expérience régionale / communautaire	– 0,35	0,11	**
Réf. Parlements = Parlement bruxellois			
Parlement fédéral	– 0,45	0,39	
Parlement wallon	– 0,46	0,37	
Parlement flamand	– 0,98	0,37	**
Parlement germanophone	– 1,15	0,45	*
Parlementaires nationalistes (N-VA et VB)	– 3,32	0,46	***
Parlementaires unionistes (PTB-PVDA)	1,26	0,48	**

Légende : *** $p \leq 0.001$, ** $p \leq 0.01$ et * $p \leq 0.10$.

Écart-type résiduel : 1.8 avec 250 degrés de liberté (DL). F = 41.19 sur 8 et 250 DL, p-value : < 0.000.

Coefficient de détermination (R^2) : 0.62 ; R^2 ajusté : 0.61.

Nombre de répondants : 262.

L'effet de la trajectoire politique des répondants est à souligner. À cet égard, la seule variable statistiquement significative est celle de l'expérience régionale ou communautaire. Comme il s'agit du nombre de mandats régionaux ou communautaires, elle doit s'interpréter comme suit : toutes autres choses restant égales par ailleurs, chaque mandat régional ou communautaire supplémentaire fait déplacer les préférences du répondant de 0,35 point vers le scénario de défédéralisation. Le soutien les parlementaires régionaux les plus expérimentés (jusqu'à six mandats) au scénario de la défédéralisation est donc plus élevé de 2,1 points par rapport à celui des parlementaires régionaux nouvellement élus en 2019. Cet effet est environ deux fois plus fort que celui observé dans l'enquête de 2014-2015. Les effets d'une « socialisation » régionale de la classe politique semblent donc s'amplifier [30].

[30] J. DODEIGNE, C. NIESSEN, M. REUCHAMPS, D. SINARDET, « The Effect of Institutional Affiliation and Career Patterns on (De)Centralization Preferences in Advanced Multi-Level States », *op. cit.* ; J. DODEIGNE, « Les dimensions de l'ambition régionale dans les démocraties multiniveaux. Étude de cas : la Wallonie », in C. ISTASSE, B. COLSON, J. DODEIGNE, M. PARET, I. PARMENTIER, A. TIXHON (dir.), *Questions d'histoire politique de Belgique. Liber amicorum Paul Wynants*, Namur / Bruxelles, Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion de l'Université de Namur / CRISP, 2022, p. 195-208.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

L'assemblée dans laquelle siègent les parlementaires a également un impact sur leurs préférences en matière institutionnelle. À cet égard, nous pouvons confirmer l'hypothèse d'un effet « positionnel », par lequel les parlementaires ont tendance à défendre le niveau de pouvoir dans lequel ils siègent. L'analyse des données collectées en 2014-2015 l'avait déjà montré pour le Parlement flamand. Les données les plus récentes le confirment pour cette assemblée à nouveau et, dans une moindre mesure, le donnent à voir pour le Parlement de la Communauté germanophone.

Enfin, le tableau 11 montre l'effet – très net – du fait d'être un parlementaire de la N-VA ou du VB. En moyenne, par rapport à l'ensemble des membres du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, les parlementaires de ces deux partis nationalistes flamands ont un score sensiblement plus faible de – 3,20 points (avec une marge d'erreur de 0,47 point). Cela montre que les parlementaires de la N-VA et du VB ont des tendances significativement plus favorables à une défédéralisation que leurs homologues des autres partis. Cela n'est guère surprenant, eu égard à leurs préférences radicales en matière institutionnelle (cf. *supra*). On trouve l'effet inverse, même s'il est plus faible, s'agissant des parlementaires PTB-PVDA, qui ont un score plus élevé de + 1,52 point (avec une marge d'erreur de 0,48 point).

4.3. CONCLUSION

Le principal constat qui était ressorti de l'enquête 2014-2015 quant aux préférences institutionnelles des parlementaires était le « tournant refédéraliste » observé chez les parlementaires depuis la sixième réforme de l'État. Lors de l'enquête de 2011, la plupart des répondants se disaient favorables à une régionalisation et à une communautarisation accrues du pays. Quatre ans plus tard, à l'exception notable de ceux de la N-VA, du VB et, dans une moindre mesure, du CD&V, les répondants semblaient au contraire penser dans leur majorité que la dernière réforme de l'État en date constituait en quelque sorte un « pas trop loin » et qu'il conviendrait peut-être à l'avenir de réattribuer certaines compétences à l'Autorité fédérale au détriment des entités fédérées. Ce « tournant refédéraliste » est confirmé par l'enquête de 2020-2021. Si les parlementaires du VB et de la N-VA, d'une part, et ceux du PTB-PVDA, d'autre part, se positionnent aux extrémités de l'échelle, les représentants des autres partis ont renforcé leur point de vue en faveur de la refédéralisation. Certains partis échappent cependant partiellement à cette dynamique : le CD&V et le PS, ainsi que ProDG et le SP.

Surtout, des divisions relativement importantes sont à pointer au sein de chaque parti (à l'exception importante du VB et du PTB-PVDA, dont les parlementaires ont dans chaque cas des préférences institutionnelles très homogènes). À cet égard, les analyses statistiques menées dans ce chapitre ont pu montrer que les profils des parlementaires (à savoir leurs identités belge et régionale, leur expérience politique et l'assemblée dans laquelle ils siègent) influencent significativement leurs préférences institutionnelles.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

5. LES POSITIONS ET ARGUMENTS DES PARLEMENTAIRES QUANT À UNE ÉVENTUELLE NOUVELLE RÉFORME DE L'ÉTAT

Le chapitre précédent a montré dans quelle mesure les parlementaires se disent favorables à une autonomie accrue des entités fédérées (scénario de défédéralisation accrue) ou à un renforcement de l'Autorité fédérale (scénario de refédéralisation partielle). Il s'agit maintenant de tenter de percevoir quels sont les arguments qui, selon eux, justifieraient une éventuelle prochaine réforme de l'État allant dans un sens ou dans l'autre.

À ce propos, comme lors de l'enquête précédente, les parlementaires ont été invités à se prononcer sur une série de propositions en réponse à la question générale : « Dans quelle mesure soutenez-vous les arguments suivants justifiant une augmentation des compétences… », adaptée en « pour la Wallonie et Bruxelles » pour les francophones, « pour la Flandre » pour les néerlandophones et « pour la Communauté germanophone » pour les germanophones. Les réponses possibles étaient présentées sous la forme d'une échelle allant de 0 à 10 (0 signifiant « pas du tout d'accord », 10 signifiant « tout à fait d'accord » et 5 marquant une position neutre). Au total, les propositions soumises aux parlementaires sont au nombre de 18, réparties entre 6 catégories. La dispersion des réponses, évaluée par leurs écarts-types, peut être retrouvée dans le tableau A2 en annexe.

5.1. L'ARGUMENT DES IDENTITÉS RÉGIONALES OU COMMUNAUTAIRES

Trois propositions se référant à un argument de différences identitaires régionales ou communautaires ont été soumises aux parlementaires :

1a. « Parce que la Wallonie et Bruxelles / la Flandre / la Communauté germanophone devraient avoir le droit de se gouverner elles-mêmes » ;

1b. « Parce que cela renforcerait un sentiment national wallon / bruxellois / francophone / flamand / germanophone » ;

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

1c. « Parce que les Wallons / les Bruxellois / les francophones / les Flamands / les germanophones ont une identité propre et doivent donc pouvoir mettre en œuvre leurs propres politiques ».

L'item 1c implique l'existence de nations différentes et, conformément aux principes nationalistes, le fait qu'il faudrait dès lors faire correspondre les frontières de l'État à celles de la nation. Cette idée se retrouve aussi dans l'item 1a, qui repose sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (autodétermination) : si la Wallonie / la Région de Bruxelles-Capitale / la Communauté française / la Flandre / la Communauté germanophone est une nation, alors elle doit avoir le droit de choisir souverainement son destin, en ce compris les compétences qui lui sont attribuées. Dans le cas de l'item 1b, l'argument est renversé : l'autonomie accrue des entités fédérées est alors perçue comme constituant un outil pour pallier un manque de sentiment régionaliste ou communautaire.

Tableau 12. Argument des identités régionales ou communautaires : réponses des parlementaires aux trois propositions (enquête 2020-2021)

		1a. Droit à l'autodétermination	**1b. Renforcement de l'identité régionale / communautaire**	**1c. Existence d'une identité propre**
Partis francophones	CDH	2,4	1,8	3,8
	Défi	5,3	3,8	5,4
	Écolo	4,7	3,2	4,2
	MR	4,7	3,7	4,6
	PS	5,4	4,4	5,8
	PTB	0,9	0,2	0,1
	Moyennes	*4,1*	*3,0*	*4,0*
Partis néerlandophones	Agora	6,0	0,0	4,9
	CD&V	4,8	2,4	4,8
	Groen	2,3	1,6	1,9
	N-VA	9,2	8,2	9,6
	Open VLD	2,9	2,1	2,9
	PVDA	0,2	0,0	0,3
	SP.A	1,7	1,9	2,7
	VB	10,0	9,9	9,7
	Moyennes	*4,7*	*3,9*	*4,8*
Partis germanophones	CSP	3,8	2,0	4,0
	Ecolo	3,0	3,7	5,0
	PFF	7,3	7,0	8,6
	ProDG	6,2	4,8	8,5
	SP	9,3	3,5	9,3
	Vivant	2,7	4,7	3,0
	Moyennes	*5,4*	*4,0*	*6,5*
Moyennes générales		*4,5*	*3,5*	*4,6*

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Si l'on observe d'abord les données par appartenance linguistique, les moyennes des réponses des parlementaires francophones sont les plus faibles (respectivement 4,1 pour l'item 1a, 3,0 pour l'item 1b et 4,0 pour l'item 1c), et en diminution par rapport à l'enquête précédente (à savoir que, en 2014-2015, les chiffres étaient de 4,7 pour l'item 1a, 3,9 pour l'item 1b et 4,8 pour l'item 1c). Dans l'ensemble, les parlementaires francophones sont plutôt en désaccord avec les arguments nationalistes ou identitaires. Surtout, ils sont globalement en désaccord avec l'idée selon laquelle il faut transférer davantage de compétences aux entités fédérées pour renforcer les identités régionales et communautaires.

Les moyennes des réponses des parlementaires néerlandophones semblent montrer que ceux-ci sont davantage en accord avec les trois arguments ou, plus précisément, qu'ils sont moins en désaccord avec eux puisque les moyennes sont inférieures à 5 : 4,7, 3,9 et 4,8. Ce constat avait déjà été posé il y a cinq ans, avec des moyennes très similaires de 5,0, 3,8 et 4,8. Surtout, ces moyennes cachent une forte opposition entre, d'une part, les parlementaires de la N-VA et du VB, dont les scores sont supérieurs à 9, et, d'autre part, les parlementaires des autres partis néerlandophones (à l'exception de ceux du CD&V, qui sont sur la moyenne). En soi, il n'est pas surprenant que les parlementaires nationalistes soient ceux qui approuvent le plus ces raisonnements, typiquement nationalistes. Si ce n'est que, dans leur discours public – et notamment dans celui de la N-VA –, ce type d'arguments a largement disparu au profit d'autres arguments moins nationalistes [31]. La présente enquête montre donc que, même s'ils n'ont plus guère recours aux discours nationalistes classiques, les parlementaires N-VA et VB continuent de penser en ces termes.

Concernant les parlementaires germanophones, cette livraison de l'enquête révèle que, en moyenne, ils sont légèrement d'accord avec l'idée d'un droit à l'autodétermination (5,4), adhèrent davantage à celle de l'existence d'une identité propre (6,5) et sont peu sensibles à l'argument du renforcement du sentiment régional ou communautaire (4,0).

5.2. L'ARGUMENT DE L'INCOMPATIBILITÉ DES OBJECTIFS

Trois propositions se référant à un argument d'incompatibilité entre les objectifs des différentes communautés linguistiques et culturelles du pays ont été soumises aux parlementaires :

> 2a. « Parce que cela débloquerait la situation politique en menant à une pacification communautaire » ;
>
> 2b. « Parce que la Flandre vote plus à droite et la Wallonie plus à gauche, et qu'il est donc difficile de parvenir à un accord au niveau fédéral » ;
>
> 2c. « Parce que les francophones et les Flamands ont des opinions différentes sur presque tout ».

[31] D. SINARDET, « Flemish Nationalism and the Left-Right Divide. Consequences for Constitutional Politics in Belgium», in A. LECOURS, N. BRASSARD-DION, G. LAFOREST (dir.), *Constitutional Politics in Multinational Democracies*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2021, p. 132-157.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Dans le débat sur un éventuel nouvel accroissement de l'autonomie des entités fédérées, certains estiment que les différences d'opinions entre les deux grandes communautés culturelles et linguistiques du pays sont à ce point importantes qu'il est impossible à celles-ci de trouver un terrain d'entente sur nombre de sujets (item 2c), notamment parce que les tendances idéologiques en Wallonie et en Flandre sont trop éloignées, le Sud votant plus à gauche et le Nord plus à droite (item 2b) ; cette situation serait à l'origine de certains des blocages politiques que connaît la Belgique (item 2a). La solution à ce problème serait alors d'opérer de nouveaux transferts de compétences vers les entités fédérées pour laisser chaque partie se débrouiller de son côté. Notamment, le discours de la N-VA est fortement focalisé sur ce type d'arguments depuis une dizaine d'années.

Tableau 13. Argument de l'incompatibilité des objectifs : réponses des parlementaires aux trois propositions (enquête 2020-2021)

		2a. Déblocage de la situation politique	**2b. Clivage gauche-droite**	**2c. Opinions trop différentes**
Partis francophones	CDH	3,7	3,4	2,8
	Défi	5,1	4,5	4,6
	Écolo	3,4	4,1	3,9
	MR	4,4	4,0	3,8
	PS	5,0	6,1	4,3
	PTB	0,7	0,5	0,2
	Moyennes	*3,7*	*3,9*	*3,4*
Partis néerlandophones	Agora	2,0	1,0	2,0
	CD&V	5,4	4,5	3,9
	Groen	2,3	2,2	2,1
	N-VA	9,3	7,9	8,2
	Open VLD	4,0	3,6	3,1
	PVDA	0,7	0,7	0,2
	SP.A	3,4	1,9	2,8
	VB	6,7	9,5	9,1
	Moyennes	*4,7*	*4,6*	*4,7*
Partis germanophones	CSP	2,3	–	3,3
	Ecolo	3,7	–	3,0
	PFF	7,0	–	5,0
	ProDG	7,2	–	4,0
	SP	4,5	–	4,5
	Vivant	2,0	–	3,3
	Moyennes	*4,5*	–	*3,8*
Moyennes générales		*4,2*	*4,3*	*3,9*

Remarque : Les parlementaires germanophones ont été interrogés sur les items 2a et 2c en tant qu'observateurs extérieurs, et l'item 2b ne leur a pas été soumis.

De manière générale, les parlementaires désapprouvent légèrement ces trois propositions : les scores sont de 4,2 (item 2a), 4,3 (item 2b) et 3,9 (item 2c). Ces chiffres sont similaires

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

à ceux obtenus cinq ans auparavant (respectivement 4,6, 4,0 et 4,1). Si l'on compare les groupes linguistiques, les parlementaires francophones se montrent les moins convaincus, comme pour les arguments identitaires, et en particulier sur l'argument des opinions trop différentes (3,4 pour cet item 2c, 3,7 pour le 2a et 3,9 pour le 2b). Sur cet item 2c, les parlementaires néerlandophones donnent, en moyenne, un score de 4,7 (similaire à ceux des items 2a, 4,7, et 2b, 4,6). Quant à eux, les parlementaires germanophones ont été invités à répondre en tant qu'observateurs extérieurs, ce qu'ils ont fait avec des réponses sur la moyenne (4,5 pour l'item 2a et 3,8 pour l'item 2c) ; la question 2b ne leur a pas été posée.

Comme sur les arguments identitaires, les parlementaires du PTB-PVDA, qu'ils soient francophones ou néerlandophones, rejettent les arguments d'incompatibilité des objectifs avec des scores toujours inférieurs à 1. À l'inverse, les parlementaires de la N-VA et du VB marquent leur accord avec les arguments de ce type. Leurs scores sont en général les plus élevés parmi l'ensemble des répondants, ce qui est cette fois plus en phase avec leur discours public (surtout en ce qui concerne la N-VA). Il est cependant intéressant de relever que leur positionnement respectif est un peu différent. En effet, les élus de la N-VA croient nettement plus (9,3) à l'item 2a (déblocage de la solution politique) que ceux du VB (6,7), qui semblent résignés à cet égard. *A contrario*, l'item 2b (clivage gauche-droite) et l'item 2c (opinions trop différentes) résonnent davantage pour les parlementaires du VB (respectivement 9,5 et 9,1) que pour ceux de la N-VA (7,9 et 8,2), même si les différences sont minimes.

On notera que l'argument du clivage gauche-droite trouve un certain écho parmi les élus du PS, qui lui donnent un score de 6,1. Néanmoins, de manière générale et alors que les discours des partis – ou en tout cas de certains d'entre eux tels que la N-VA et le PS – ont davantage mis en évidence les arguments de l'incompatibilité des objectifs, les résultats montrent ici que ceux-ci trouvent moins de soutien que les arguments identitaires, qui ne reçoivent pourtant déjà guère d'appui.

5.3. L'ARGUMENT DE L'AMÉLIORATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Trois propositions se référant à un argument d'amélioration de l'action publique dans les différentes entités fédérées du pays ont été soumises aux parlementaires :

> 3a. « Parce que la Wallonie et Bruxelles / la Flandre / la Communauté germanophone ont des problèmes différents de la Flandre / de la Wallonie et Bruxelles et doivent pouvoir les résoudre elles-mêmes » ;
>
> 3b. « Parce que la Wallonie et Bruxelles / la Flandre / la Communauté germanophone pourraient mener de meilleures politiques » ;
>
> 3c. « Parce que cela serait plus efficace ».

Dans le prolongement des réclamations visant à accroître l'autonomie des entités fédérées en raison de trop grandes différences d'opinion entre les deux principales communautés du pays, certains affirment que le niveau fédéral est un échelon de pouvoir inadapté pour de nombreux domaines de l'action politique et que, dès lors, il faudrait accorder aux Régions – et, s'agissant de l'est du pays, à la Communauté germanophone – le pouvoir de régler ces

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

matières. D'une part, car ces entités rencontrent des problèmes différents (item 3a) et, d'autre part, car cela leur permettrait de poursuivre de meilleures politiques (item 3b), ce qui serait gage de plus d'efficacité (item 3c). Cette idée rejoint en quelque sorte le principe de subsidiarité, selon lequel les politiques doivent être menées au niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, mais aussi le plus adéquat.

Tableau 14. Argument de l'amélioration de l'action publique : réponses des parlementaires aux trois propositions (enquête 2020-2021)

		3a. Problèmes différents	3b. Meilleures politiques	3c. Gain d'efficacité
Partis francophones	CDH	4,1	3,0	4,1
	Défi	5,4	5,3	3,9
	Écolo	4,5	4,0	4,7
	MR	5,2	4,6	5,3
	PS	5,9	5,8	5,6
	PTB	0,1	0,3	0,6
	Moyennes	*4,4*	*4,0*	*4,3*
Partis néerlandophones	Agora	0,0	2,0	6,0
	CD&V	6,6	5,9	6,9
	Groen	3,2	2,0	4,1
	N-VA	8,4	8,5	9,5
	Open VLD	4,5	3,7	5,4
	PVDA	0,2	0,2	0,5
	SP.A	3,2	1,8	4,2
	VB	9,4	9,5	10,0
	Moyennes	*5,5*	*4,8*	*6,3*
Partis germanophones	CSP	4,0	3,7	4,5
	Ecolo	5,3	4,7	4,7
	PFF	8,0	7,7	8,0
	ProDG	8,2	8,3	8,8
	SP	9,8	8,8	9,3
	Vivant	3,3	3,0	2,7
	Moyennes	*6,5*	*6,1*	*6,5*
Moyennes générales		*5,0*	*4,6*	*5,4*

Les trois moyennes des partis francophones tournent autour de 4 (à savoir 4,4 pour l'item 3a, 4,0 pour l'item 3b et 4,3 pour l'item 3c) alors qu'elles étaient d'environ 5 lors de l'enquête précédente (respectivement 5,0, 4,9 et 5,1), ce qui tend à montrer que les arguments du type considéré ici ont perdu un peu de leur attrait, qui était déjà tout relatif. Du côté néerlandophone, les moyennes sont restées quasi inchangées : elles sont passées de 5,8 à 5,5 pour l'item 3a, de 4,9 à 4,8 pour l'item 3b et de 6,2 à 6,3 pour l'item 3c. Auprès des partis germanophones, ces arguments rencontrent un certain intérêt avec des moyennes supérieures à 6 : 6,5, 6,1 et 6,5.

Si l'on considère maintenant les partis politiques au sein des groupes linguistiques, on trouve des dynamiques déjà vues pour les autres arguments. Le PTB-PVDA présente des scores aux

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

extrémités inférieures, et la N-VA et le VB des scores aux extrémités supérieures. Le SP.A et Groen se démarquent des autres partis politiques avec des chiffres inférieurs (bien que supérieurs à ceux du PTB-PVDA) ; cette dynamique était déjà présente il y a cinq ans. Viennent ensuite l'Open VLD et les partis francophones (sauf le PS, qui a des scores un peu plus élevés) et, enfin, le CD&V (avec des chiffres cependant inférieurs à ceux de la N-VA et du VB).

5.4. L'ARGUMENT DE LA SIMPLIFICATION DE LA STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

Deux propositions se référant à un argument de simplification de la structure institutionnelle du pays ont été soumises aux parlementaires :

4a. « Parce que la répartition des compétences serait plus homogène » ;

4b. « Parce que cela conduirait à une structure de l'État moins complexe ».

Une autre raison de penser que l'État serait plus efficace après un nouveau transfert de compétences aux entités fédérées est la grande complexité que présente actuellement la structure institutionnelle du pays. Ainsi, un discours parfois entendu dans les débats politiques consiste à dire que les compétences sont trop morcelées entre les différents niveaux de pouvoir, qu'elles devraient être plus homogènes (item 4a) et que la Belgique n'a pas encore trouvé son point d'équilibre au niveau de la répartition des compétences. Par conséquent, de nouvelles réformes de l'État simplifieraient l'architecture étatique (item 4b).

Les moyennes générales sont en diminution par rapport à l'enquête précédente : de 6,3 à 5,3 pour l'item 4a et de 5,6 à 5,2 pour l'item 4b. Cela indique que, dans l'ensemble, les parlementaires sont devenus moins sensibles à l'argument qui veut qu'une autonomie plus poussée des entités fédérées permettrait de simplifier le fonctionnement du système institutionnel belge. Cette position est néanmoins toujours plus appuyée du côté néerlandophone (moyennes de 6,4 et 6,0, similaires aux chiffres de 2014-2015) que du côté francophone (moyennes de 4,2 et 4,4, en diminution par rapport à l'enquête précédente). Quant à eux, les parlementaires germanophones adoptent une position médiane (5,7 et 5,3), proche de la moyenne.

Il y a cinq ans, presque tous les partis présentaient systématiquement un score supérieur pour l'item 4a que pour l'item 4b. Les exceptions étaient, d'une part, le PTB-PVDA (avec des scores proches de 0) et, d'autre part, la N-VA et le VB (avec des scores proches de 10 et égaux sur les deux items). Les résultats de cette enquête montrent que, parmi les partis néerlandophones et les partis germanophones, l'argument de l'homogénéisation des compétences (item 4a) compte toujours davantage que l'argument de la réduction de la complexité de l'État (item 4b). Du côté des partis francophones, la situation s'est un peu inversée : tous les partis, sauf le CDH et le PTB, donnent un score un peu plus élevé à l'argument de la réduction de la complexité de l'État.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Tableau 15. Argument de la simplification de la structure institutionnelle : réponses des parlementaires aux deux propositions (enquête 2020-2021)

		4a. Homogénéisation des compétences	4b. Moindre complexité de l'État
Partis francophones	CDH	4,4	3,9
	Défi	4,6	5,4
	Écolo	4,3	4,8
	MR	4,9	5,1
	PS	5,3	5,6
	PTB	0,7	0,4
	Moyennes	*4,2*	*4,4*
Partis néerlandophones	Agora	5,0	8,0
	CD&V	7,1	6,4
	Groen	4,3	4,0
	N-VA	9,7	9,1
	Open VLD	5,7	5,1
	PVDA	0,3	0,3
	SP.A	4,3	4,3
	VB	9,9	9,6
	Moyennes	*6,4*	*6,0*
Partis germanophones	CSP	3,0	3,3
	Ecolo	3,7	5,0
	PFF	8,3	7,7
	ProDG	8,2	7,2
	SP	8,0	6,3
	Vivant	2,7	2,7
	Moyennes	*5,7*	*5,3*
Moyennes générales		*5,3*	*5,2*

Pour le reste, les résultats de cette section ressemblent à ceux déjà examinés. La N-VA et le VB obtiennent des scores très élevés pour tous les items, ce qui implique qu'ils sont entièrement d'accord avec les arguments correspondants. À l'inverse, le PTB-PVDA a donné des scores proches de 0, marquant son opposition à ces arguments. Viennent ensuite, autour de 4, le SP.A et Groen ainsi que les partis francophones (sauf le PS qui est autour de 5, tout comme l'Open VLD). Enfin, les scores du CD&V sont compris entre 6 et 7.

5.5. L'ARGUMENT DE L'ACCROISSEMENT DE LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE

Trois propositions se référant à un argument d'accroissement de la prospérité économique ont été soumises aux parlementaires :

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

5a. « Parce que cela conduirait à plus de prospérité pour la Wallonie et Bruxelles / la Flandre / la Communauté germanophone » ;

5b. « Parce que cela conduirait à une plus grande prospérité pour l'ensemble du pays » ;

5c. « Parce que cela ferait baisser les transferts financiers du Nord vers le Sud ».

Des arguments économiques sont parfois mobilisés pour appuyer l'idée d'un accroissement de l'autonomie des entités fédérées. L'un d'entre eux est que cela serait bénéfique soit pour la prospérité de sa propre région (item 5a) soit pour celle de l'entièreté de la Belgique (item 5b). Un autre argument économique souvent mobilisé dans ce cas consiste à dire que, via le financement de la sécurité sociale notamment, les Wallons profitent de la prospérité économique de la Flandre grâce aux transferts Nord-Sud, gaspillant les ressources financières de celle-ci, ce à quoi il convient de remédier (item 5c).

Tableau 16. Argument de l'accroissement de la prospérité économique : réponses des parlementaires aux trois propositions (enquête 2020-2021)

		5a. Prospérité de la région d'origine	5b. Prospérité de la Belgique	5c. Transferts financiers Nord-Sud
Partis francophones	CDH	2,2	2,8	3,1
	Défi	4,0	4,0	3,3
	Écolo	3,5	3,6	2,6
	MR	4,3	4,0	3,7
	PS	4,9	4,6	3,6
	PTB	0,5	0,2	0,2
	Moyennes	*3,5*	*3,4*	*2,8*
Partis néerlandophones	Agora	0,0	0,0	0,0
	CD&V	6,0	5,8	4,7
	Groen	2,6	2,0	1,8
	N-VA	8,9	9,1	7,5
	Open VLD	4,2	4,1	3,2
	PVDA	0,5	0,5	0,2
	SP.A	2,8	2,8	1,9
	VB	9,8	7,8	10,0
	Moyennes	*5,3*	*3,8*	*4,5*
Partis germanophones	CSP	3,7	2,8	–
	Ecolo	5,3	2,7	–
	PFF	7,0	6,3	–
	ProDG	5,8	4,8	–
	SP	5,8	3,8	–
	Vivant	1,0	1,7	–
	Moyennes	*4,8*	*3,7*	–
Moyennes générales		*4,4*	*4,0*	*3,7*

Remarque : L'item 5c n'a pas été soumis aux parlementaires germanophones.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Comme pour les arguments déjà analysés, trois partis présentent des scores aux valeurs extrêmes ou proches de celles-ci, à savoir le PTB-PVDA, proche de 0, et la N-VA et le VB, proches de 10 (pour l'item 5c, le score du VB est même de 10). Les autres partis ne sont cependant pas indifférents aux arguments économiques. Par rapport à l'enquête précédente, les parlementaires se montrent cependant moins réceptifs à ces arguments : les moyennes générales sont passées respectivement de 5,0 à 4,4 (item 5a), de 4,7 à 4,0 (item 5b) et de 3,8 à 3,7 (item 5c).

Tout comme il y a cinq ans, les moyennes des partis francophones sont systématiquement – et parfois sensiblement – inférieures à celles des partis néerlandophones : respectivement 3,5 contre 5,3 pour l'item 5a, 3,4 contre 3,8 pour l'item 5b et 2,8 contre 4,5 pour l'item 5c. Dans l'ensemble, les parlementaires néerlandophones sont donc davantage favorables à ces trois propositions que ne le sont leurs homologues francophones. Les parlementaires germanophones sont davantage réceptifs à l'argument de la prospérité de la région d'origine qu'à celui de la prospérité de la Belgique. Il ne leur a pas été demandé de se positionner sur la question des transferts financiers Nord-Sud.

5.6. L'ARGUMENT DU GAIN DÉMOCRATIQUE

Quatre propositions se référant à un argument de gain démocratique ont été soumises aux parlementaires :

6a. « Parce que cela serait plus démocratique » ;

6b. « Parce que la politique en Belgique est actuellement principalement dominée par les Flamands sans tenir suffisamment compte des francophones » ;

6c. « Parce que c'est dans la logique des choses et donc inévitable » ;

6d. « Parce que la Belgique est un État artificiel ».

Dans les débats, certains font aussi référence à une dimension démocratique (item 6a), à un sentiment de minorisation et de victimisation des francophones par rapport aux Flamands (item 6b), ou encore à des arguments se référant à l'inévitabilité du processus de défédéralisation (c'est-à-dire que celui-ci serait dans le courant de l'histoire, item 6c). Certains mobilisent l'argument – maintes fois entendu depuis 1830 – selon lequel la Belgique serait un État artificiel (item 6d), donc appelé à n'avoir qu'un niveau de pouvoir faible, voire à disparaître à terme.

Il ressort de ce tableau que ce sont les parlementaires germanophones qui sont, en moyenne, les plus réceptifs que les autres aux trois premiers arguments démocratiques (5,5 pour l'item 6a, 5,2 pour l'item 6b, 5,2 pour l'item 6c) mais pas en ce qui concerne celui qui proclame le caractère artificiel de la Belgique (2,3, ce qui est plus faible que les moyennes de 2,4 pour les francophones et de 4,0 pour les néerlandophones). ProDG se distingue des autres partis germanophones par des scores supérieurs sur les quatre items.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Tableau 17. Argument du gain démocratique : réponses des parlementaires aux quatre propositions (enquête 2020-2021)

		6a. Démocratie accrue	6b. Domination politique flamande	6c. Logique des choses	6d. État artificiel
Partis francophones	CDH	3,6	3,9	3,4	2,4
	Défi	4,9	5,3	5,1	1,6
	Écolo	3,9	3,9	3,5	1,7
	MR	4,3	3,8	4,4	2,9
	PS	5,0	6,1	5,0	4,3
	PTB	1,0	0,4	0,1	0,3
	Moyennes	*3,9*	*4,0*	*3,6*	*2,4*
Partis néerlandophones	Agora	1,0	0,0	0,0	0,0
	CD&V	4,9	2,8	4,6	2,8
	Groen	2,5	1,4	1,8	0,9
	N-VA	9,8	6,9	9,2	9,2
	Open VLD	3,3	1,6	2,7	1,6
	PVDA	0,7	0,0	0,0	0,0
	SP.A	2,0	1,2	1,8	2,6
	VB	9,9	9,1	9,6	9,9
	Moyennes	*4,9*	*3,5*	*4,5*	*4,0*
Partis germanophones	CSP	4,3	4,7	3,3	1,7
	Ecolo	4,3	3,3	3,0	1,0
	PFF	5,7	7,7	7,7	1,0
	ProDG	7,7	6,0	6,8	4,3
	SP	7,0	6,5	6,5	1,2
	Vivant	2,7	2,7	3,7	3,7
	Moyennes	*5,5*	*5,2*	*5,2*	*2,3*
Moyennes générales		*4,5*	*3,9*	*4,2*	*3,1*

Aucune des quatre propositions ne reçoit un soutien massif de la part des parlementaires francophones et néerlandophones, sauf auprès de ceux de la N-VA (9,8, 6,9, 9,2 et 9,2) et du VB (9,9, 9,1, 9,6 et 9,9). Ce constat avait déjà été posé il y a cinq ans. À part chez les deux partis nationalistes flamands, presque aucun score n'est supérieur à 5. Seules trois exceptions sont à noter : le PS présente une note de 6,1 sur l'argument de la domination politique flamande, et Défi un score de 5,3 sur le même item et un score de 5,1 sur l'argument de la logique des choses.

Globalement, on retrouve donc ici les mêmes lignes de fracture que pour les autres types de motivations.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

5.7. CONCLUSION

Tout comme en 2014-2015, les partis francophones ont une position plus ou moins commune sur les différentes motivations possibles. Dans la majorité des cas, les arguments appuyant l'idée de nouveaux transferts de compétences aux entités fédérées leur inspirent une opinion légèrement défavorable, ou à tout le moins neutre. Du côté néerlandophone, les mêmes arguments inspirent légèrement plus d'opinion favorable parmi les parlementaires, mais les différences ne sont pas aussi prononcées que les dissensions politiques pourraient le laisser penser. Il faut en effet tenir compte du fait que, sur la plupart des propositions, le PTB-PVDA présente des scores aux extrémités inférieures, et la N-VA et le VB des scores aux extrémités supérieures.

Dans ce paysage, les parlementaires germanophones – qui pour rappel n'avaient pas été pris en considération lors des deux enquêtes précédentes – sont, en moyenne, légèrement plus en accord avec les arguments de défédéralisation accrue que leurs homologues francophones et néerlandophones. En règle générale, il y a aussi une plus grande homogénéité de positions entre eux.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

6. LES PRÉFÉRENCES DÉMOCRATIQUES DES PARLEMENTAIRES

Ce dernier chapitre présente les résultats d'un nouveau volet de l'enquête menée auprès des parlementaires. Il a été demandé à ceux-ci de répondre à la question suivante : « Pourriez-vous indiquer, sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes ? » Les affirmations qui leur ont été soumises sont au nombre de six :

- « Les décisions politiques importantes doivent continuer à être prises par des hommes et femmes politiques élus » ;
- « Les décisions politiques importantes devraient être prises par des experts et non par des hommes et femmes politiques élus » ;
- « Les décisions politiques importantes devraient être soumises à des panels consultatifs constitués de citoyens tirés au sort » ;
- « Les décisions politiques importantes devraient être prises par des panels de citoyens tirés au sort et non par des hommes et femmes politiques élus » ;
- « Les décisions politiques importantes devraient être soumises à un référendum consultatif » ;
- « Les décisions politiques importantes devraient être prises par référendum, et non par des hommes et femmes politiques élus ».

Ces propositions permettent de sonder l'opinion des parlementaires en matière de démocratie représentative (affirmation 1), de technocratie (affirmation 2), de démocratie participative et délibérative au travers de panels citoyens (affirmations 3 et 4) et de démocratie directe via la consultation populaire ou le référendum (affirmations 5 et 6). Pour ces deux dernières, il est distingué entre une forme consultative et une forme contraignante.

Le tableau 19 reprend le score moyen pour chaque parti (et chaque appartenance linguistique) au regard de ces six affirmations, ainsi que l'écart-type qui indique le niveau de dispersion des réponses au sein d'un même groupe (plus il est grand, plus l'hétérogénéité des réponses au sein de ce groupe est forte).

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Tableau 19. Préférences des parlementaires pour différentes formes de prise de décision, sur la base des réponses sur l'échelle 0-10 (enquête 2020-2021)

		Représentation élective				Technocratie				Panels consultatifs				Panels contraignants				Référendums consultatifs				Référendums contraignants			
		Min.	Max.	**Moy.**	Écart-type	Min.	Max.	**Moy.**	Écart-type	Min.	Max.	**Moy.**	Écart-type	Min.	Max.	**Moy.**	Écart-type	Min.	Max.	**Moy.**	Écart-type	Min.	Max.	**Moy.**	Écart-type
Partis francophones	CDH	4	10	**6,9**	1,8	0	9	**2,9**	2,5	1	10	**5,9**	2,9	0	7	**2,4**	2,6	0	10	**5,3**	3,1	0	8	**3,2**	2,5
	Défi	7	10	**8,4**	1,3	0	8	**2,6**	3,5	0	8	**3,8**	2,8	0	4	**1,5**	1,5	1	8	**4,3**	2,7	0	5	**2,3**	2,0
	Écolo	0	9	**6,5**	2,0	0	7	**1,3**	1,7	3	10	**7,1**	2,1	0	7	**3,7**	2,4	0	10	**5,7**	2,8	0	9	**4,0**	3,2
	MR	4	10	**7,8**	1,6	0	6	**2,0**	2,1	0	7	**3,1**	2,2	0	6	**1,6**	1,9	0	8	**4,7**	2,1	0	7	**2,7**	2,2
	PS	4	10	**8,2**	1,7	0	3	**0,8**	1,2	0	8	**3,7**	2,5	0	10	**2,1**	2,7	0	8	**4,4**	2,6	0	6	**2,2**	2,0
	PTB	4	8	**5,3**	0,9	0	2	**0,2**	0,7	3	8	**4,9**	1,3	2	5	**2,9**	1,1	8	10	**9,3**	0,7	6	10	**8,8**	1,2
	Total	*0*	*10*	***7,2***	*1,9*	*0*	*9*	***1,5***	*2,0*	*0*	*10*	***4,8***	*2,7*	*0*	*10*	***2,5***	*2,3*	*0*	*10*	***5,6***	*2,9*	*0*	*10*	***3,8***	*3,2*
Partis néerlandophones	Agora	0	0	**0,0**	–	5	5	**5,0**	–	9	9	**9,0**	–	10	10	**10,0**	–	8	8	**8,0**	–	7	7	**7,0**	–
	CD&V	5	10	**8,9**	1,4	0	4	**1,0**	1,3	0	8	**1,7**	2,2	0	5	**0,9**	1,5	0	5	**1,6**	1,8	0	4	**0,8**	1,3
	Groen	5	10	**8,1**	1,7	0	7	**2,3**	2,0	0	10	**5,3**	2,7	0	8	**2,1**	2,5	0	8	**4,1**	2,2	0	6	**2,2**	2,0
	N-VA	3	10	**9,0**	2,0	0	5	**1,3**	1,6	0	4	**1,1**	1,4	0	3	**0,5**	1,0	0	8	**1,8**	2,4	0	4	**0,8**	1,3
	Open VLD	0	10	**7,9**	2,3	0	7	**1,8**	2,4	0	8	**2,5**	2,5	0	4	**1,0**	1,4	0	7	**3,4**	2,4	0	8	**3,0**	2,7
	PVDA	4	6	**4,7**	0,8	0	5	**1,7**	2,3	3	6	**4,3**	1,2	1	4	**3,2**	1,3	3	10	**8,0**	2,9	6	10	**8,7**	1,4
	SP.A	5	10	**8,4**	1,8	0	8	**1,8**	2,2	0	9	**4,4**	3,0	0	3	**0,9**	1,2	0	8	**3,8**	2,5	0	6	**1,7**	2,0
	VB	4	10	**8,1**	1,7	0	7	**0,6**	1,6	0	8	**2,1**	2,1	0	5	**1,5**	1,7	6	10	**8,0**	1,2	2	10	**6,8**	1,9
	Total	*0*	*10*	***8,1***	*2,1*	*0*	*8*	***1,5***	*2,0*	*0*	*10*	***3,0***	*2,8*	*0*	*10*	***1,4***	*1,9*	*0*	*10*	***4,2***	*3,1*	*0*	*10*	***3,1***	*3,1*
Partis germanophones	CSP	10	10	**10,0**	0,0	0	5	**1,7**	2,6	0	7	**3,2**	3,5	0	0	**0,0**	0,0	0	6	**3,5**	2,7	0	5	**1,7**	2,3
	Ecolo	8	10	**8,7**	1,2	0	2	**1,0**	1,0	7	9	**8,0**	1,0	0	4	**2,0**	2,0	3	8	**6,0**	2,6	0	4	**2,0**	2,0
	PFF	8	10	**9,3**	1,2	0	3	**1,0**	1,7	0	8	**3,0**	4,4	0	3	**1,3**	1,5	0	4	**1,7**	2,1	0	4	**2,0**	2,0
	ProDG	7	10	**8,7**	1,2	1	5	**2,5**	1,4	1	8	**6,2**	2,8	0	4	**1,3**	1,5	1	9	**4,3**	2,9	0	7	**2,0**	2,7
	SP	5	10	**7,8**	2,1	0	5	**1,3**	2,5	0	8	**5,0**	3,8	0	6	**1,8**	2,9	0	8	**5,5**	3,8	0	7	**2,3**	3,3
	Vivant	0	5	**2,3**	2,5	0	2	**1,3**	1,2	5	10	**8,0**	2,6	5	10	**7,7**	2,5	5	10	**8,0**	2,6	8	10	**9,0**	1,0
	Total	*0*	*10*	***8,2***	*2,6*	*0*	*5*	***1,6***	*1,8*	*0*	*10*	***5,3***	*3,5*	*0*	*10*	***1,9***	*2,8*	*0*	*10*	***4,6***	*3,1*	*0*	*10*	***2,8***	*3,2*

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

6.1. DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

Sans réelle surprise, l'affirmation « Les décisions politiques importantes doivent continuer à être prises par des hommes et femmes politiques élus » est celle qui reçoit le soutien le plus massif. Le score est de 8,2 du côté germanophone et de 8,1 chez les élus néerlandophones. Du côté francophone, le chiffre est plus bas : 7,2, mais il reste le plus élevé de toutes les propositions.

Au-delà de ce large accord, on peut observer des différences significatives entre les partis. Cela explique d'ailleurs le score plus bas qui est enregistré du côté francophone. En effet, les parlementaires du PTB sont – et cela fait l'objet d'un large consensus entre eux – ceux le moins en faveur d'une démocratie qui laisserait les décisions politiques importantes aux mains de mandataires élus (score moyen de 5,3). Les parlementaires d'Écolo (6,5) et du CDH (6,9) viennent ensuite. Les parlementaires du MR donnent un score moyen de 7,8, supérieur à la moyenne des partis francophones, tout comme ceux du PS (8,2) et de Défi (8,4).

Du côté néerlandophone – et outre Agora, dont l'objectif premier est une démocratie participative et délibérative contraignante –, c'est surtout le PVDA (avec un score de 4,7) qui se démarque de la moyenne des partis. Cette dynamique prévaut aussi au sein des partis germanophones avec Vivant (score moyen de 2,3). Ces trois partis sont par ailleurs les seuls avec un soutien moyen inférieur à 5, se positionnant ainsi en rupture avec le système représentatif actuel et privilégiant d'autres formes démocratiques.

6.2. TECHNOCRATIE

Si la démocratie représentative est la proposition la plus soutenue par les parlementaires, celle en faveur d'une prise de décision par des experts fait l'unanimité contre elle. La technocratie reçoit un score moyen de 1,5 pour les partis francophones et néerlandophones et de 1,6 pour les partis germanophones. Les partis les moins défavorables, avec un score d'au moins 2, sont le MR (2,0), Groen (2,3), ProDG (2,5), Défi (2,6) et le CDH (2,9). S'y ajoute Agora, qui compte un seul représentant : son score est de 5 (ce qui est toutefois largement en deçà du score qu'il attribue aux autres propositions qui seront discutées dans les sections suivantes).

6.3. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DÉLIBÉRATIVE

L'élu d'Agora se démarque au sujet de la démocratie participative et délibérative, en indiquant un score de 9 pour les panels citoyens consultatifs et de 10 pour les panels citoyens contraignants. Les mandataires des autres partis sont nettement moins favorables aux modes

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

de démocratie participative et délibérative. Ainsi, la moyenne par appartenance linguistique est de 5,3 pour les germanophones, de 4,8 pour les francophones et de 3,0 pour les néerlandophones en ce qui concerne les panels citoyens consultatifs. Elle est plus faible encore s'agissant des panels citoyens contraignants : 2,5 pour les francophones, 1,9 pour les germanophones et 1,4 pour les néerlandophones (soit, dans ce dernier cas, une moyenne très légèrement inférieure à celle relative à la technocratie).

Cette position pour le moins mitigée à l'égard des panels citoyens cache des différences assez fortes entre les formations politiques (mais aussi au sein des partis, comme le montre l'écart-type). En moyenne, les parlementaires germanophones sont légèrement favorables à l'égard des panels consultatifs. On constate une opposition entre, d'une part, Ecolo et Vivant (score moyen de 8,0 pour les deux partis) et, d'autre part, le PFF (3,0) et le CSP (3,2), mais avec une forte dispersion en interne. Le SP (5,0) et ProDG (6,2) tiennent des positions médianes, également avec une certaine diversité entre leurs parlementaires. Quant aux panels citoyens contraignants, il ne se trouve que Vivant pour les soutenir (7,7).

Les parlementaires francophones sont partagés quant à l'idée de panels citoyens consultatifs (moyenne générale de 4,8). Cependant, les différences entre partis ne sont pas aussi marquées que ce qui vient d'être relevé concernant les germanophones : les scores vont de 3,1 (MR) à 7,1 (Écolo). L'opposition est plus nette s'agissant des panels contraignants : Défi est à 1,5 et le MR à 1,6, tandis qu'Écolo est à 3,7.

Du côté néerlandophone, hormis Agora qui a déjà été évoqué, il n'existe guère de soutien en faveur des panels citoyens. S'agissant des panels consultatifs, trois partis sont au-dessus de la moyenne (qui est à 3,0) : Groen (5,3), le SP.A (4,4) et le PVDA (4,3). Concernant les panels citoyens contraignants, le score moyen de ces partis descend respectivement à 2,1, 3,2 et 0,9, ce qui démontre l'écart significatif entre les deux types de panels citoyens, selon qu'ils soient consultatifs ou contraignants.

6.4. DÉMOCRATIE DIRECTE

Les parlementaires sont en général davantage favorables à la tenue de référendums (qui ne sont pourtant pas autorisés dans le cadre juridique actuel [32]) qu'à l'organisation de panels citoyens, même si la démocratie directe ne reçoit pas un soutien majoritaire. La seule moyenne générale au-dessus de 5, soit le milieu de l'échelle, est à trouver du côté des parlementaires francophones (5,6) pour les référendums consultatifs, autrement dit les consultations populaires. Cela est sans doute à mettre en lien avec le fait que la Région wallonne est, actuellement, la seule Région à autoriser les consultations populaires régionales. Concernant les référendums proprement dits, la moyenne générale des parlementaires francophones descend à 3,8. Cette moyenne est tirée vers le haut surtout par les élus PTB, dont le score moyen est de 8,8.

32 Cf. T. GAUDIN, V. JACQUET, J.-B. PILET, M. REUCHAMPS, « Consultation populaire et référendum en Belgique », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2390-2391, 2018.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Les parlementaires néerlandophones et germanophones partagent des moyennes similaires : respectivement 4,2 et 4,6 pour les consultations populaires et 3,1 et 2,8 pour les référendums. Dans ces deux systèmes partisans, ce sont les partis qui se disent en rupture avec le système en place qui sont les plus favorables à la démocratie directe, qu'elle soit ou non contraignante : Agora (8,0 et 7,0), PVDA (8,0 et 8,7), VB (8,0 et 6,8) et Vivant (8,0 et 9,0). Les deux formations politiques écologistes (Groen et Ecolo) se démarquent de ces partis mais aussi des autres en étant plutôt favorables aux consultations populaires (respectivement 4,1 et 6,0) – ce que ces autres partis ne sont pas –, mais défavorables aux référendums (respectivement 2,2 et 2,0) – ce qui, en revanche, les rapproche des autres partis.

6.5. CONCLUSION

Ce nouveau volet de l'enquête menée auprès des parlementaires confirme que les élus actuels soutiennent la démocratie représentative au sens où les décisions politiques importantes doivent leur revenir. À l'inverse, ils s'opposent unanimement à une technocratie, qui verrait les décisions être prises par des experts et non plus par des mandataires élus. Les autres formes de démocratie ne reçoivent pas vraiment non plus l'appui des parlementaires : ceux-ci ne soutiennent ni la démocratie participative et délibérative ni la démocratie directe, même s'ils sont un peu plus favorables à la seconde qu'à la première.

À ces constats généraux, il faut ajouter qu'il existe des différences, parfois fortes, tant entre les partis politiques qu'au sein de ceux-ci. Ainsi, les parlementaires des partis qui se présentent en rupture avec le système actuel soutiennent fortement les alternatives démocratiques et en particulier la démocratie directe, tout en soutenant la démocratie représentative (comme le font les parlementaires du VB) ; ces catégories ne sont donc pas mutuellement exclusives. Les partis écologistes se situent généralement dans une position intermédiaire. Au sein des partis, on observe aussi une forte disparité, en particulier à propos du recours à des panels citoyens consultatifs et à des référendums consultatifs, c'est-à-dire les réformes démocratiques les moins radicales.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

CONCLUSION

En une décennie, trois enquêtes ont été menées auprès des parlementaires du pays afin de connaître leur avis sur l'avenir du fédéralisme en Belgique : une première entre juillet et octobre 2011, une seconde entre novembre 2014 et février 2015, et une troisième entre octobre 2020 et février 2021. Les données ainsi recueillies offrent un aperçu significatif des opinions des parlementaires fédéraux, régionaux et communautaires, ainsi que de leur évolution au cours du temps sur trois législatures, au cours d'une période marquée notamment par une réforme de l'État – la sixième – et une crise sanitaire. Le présent *Courrier hebdomadaire* a livré les résultats de la troisième enquête, en les mettant à l'occasion en rapport avec ceux des enquêtes de 2011 et de 2014-2015.

La comparaison entre les deux premières éditions avait laissé apparaître que, depuis la sixième réforme de l'État, les préférences institutionnelles des parlementaires tant francophones que néerlandophones avaient sensiblement évolué, à un point tel que – hormis ceux de la N-VA, du VB et, dans une moindre mesure, du CD&V – ils favorisaient un scénario de refédéralisation partielle. Ce constat majeur est confirmé par la troisième enquête. Les parlementaires du VB (score moyen de 0,1 sur une échelle allant de 0 à 10) et de la N-VA (score moyen de 1,2 sur la même échelle) se prononcent en faveur d'un scénario qui verrait – presque – toutes les compétences être retirées à l'Autorité fédérale pour être transférées aux Régions et Communautés ; il en va de même, toujours dans une moindre mesure, de ceux du CD&V (score moyen de 3,9). Quant aux parlementaires des autres partis francophones et néerlandophones, ils sont, en moyenne, favorables à une certaine dose de refédéralisation. Il est à noter que les parlementaires du premier parti francophone, le PS, sont partagés : leur score moyen est de 4,9, soit juste du côté de la défédéralisation.

L'ensemble des membres du Parlement de la Communauté germanophone ont répondu au questionnaire lors de l'enquête menée en 2020-2021. Leurs réponses apportent un éclairage utile au débat. En effet, les parlementaires de deux des partis membres de la coalition gouvernementale sont en faveur d'une défédéralisation avec respectivement un score moyen de 3,5 pour le SP et de 4,5 pour ProDG.

L'option d'une Belgique à quatre Régions est soutenue par une majorité de parlementaires, avec néanmoins une variation plus ou moins forte en fonction des partis. Un tel scénario institutionnel n'est cependant pas appuyé par 69,6 % des représentants du VB, 66,7 % de ceux de Vivant, 65,0 % de ceux du CD&V et 62,5 % de ceux de Défi.

Ces résultats, ainsi que ceux liés aux questions sur les sentiments identitaires (où l'on note notamment un léger accroissement de l'identité belge), sur les relations intercommunautaires

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

et sur les justifications en matière d'autonomie accrue des entités fédérées, éclairent les réflexions actuelles autour d'une possible septième réforme de l'État, qui s'inscrivent également dans un contexte politique et institutionnel fortement – et potentiellement durablement – influencé par plusieurs années de pandémie. Jusqu'à présent, les négociations institutionnelles et les débats qui les entourent avaient généralement concerné le nouveau degré de défédéralisation à atteindre. Dans ce contexte post-pandémie mais aussi de questionnements plus globaux autour de l'avenir de la planète, la refédéralisation de certaines compétences pourrait désormais faire partie des négociations.

Enfin, le débat sur l'avenir du fédéralisme en Belgique passe dorénavant également par un débat sur les réformes éventuelles du cadre démocratique belge, notamment via la plateforme en ligne créée à l'initiative du gouvernement fédéral De Croo et sur laquelle il a été possible aux citoyens de répondre à un questionnaire du 25 avril au 5 juin 2022 [33]. Si une majorité des parlementaires, francophones, néerlandophones et germanophones, considère que la prise des décisions politiques importantes doit toujours leur revenir, certaines voix minoritaires appellent à des réformes démocratiques. La prochaine réforme de l'État belge pourrait dès lors modifier le cadre non seulement fédéral mais aussi démocratique.

33 Cf. « Un pays pour demain », https://demain-toekomst-zukunft.be.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

ANNEXES

A1. Nombre de réponses par parti et par assemblée

		Chambre des représentants		Sénat (cooptés)		Parlement wallon		Parlement bruxellois		Total	
		(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Partis francophones	CDH	4	5	0	0	8	10	3	5	15	20
	Défi	2	2	0	0	0	0	7	10	9	12
	Écolo	9	14	1	1	10	12	10	15	30	42
	MR	6	14	0	1	15	20	10	14	31	49
	PS	11	19	1	1	12	23	6	16	30	59
	PTB	7	8	0	1	5	10	7	10	19	29
	Autres	0	1	0	0	0	0	0	2	0	3
	Total	*39*	*63*	*2*	*4*	*50*	*75*	*43*	*72*	*134*	*214*

		Chambre des représentants		Sénat (cooptés)		Parlement flamand		Parlement bruxellois		Total	
		(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Partis néerlandophones	Agora	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
	CD&V	6	12	1	1	12	19	1	1	20	33
	Groen	5	7	0	1	10	14	4	4	19	26
	N-VA	6	24	0	1	11	35	0	3	17	63
	Open VLD	8	12	0	1	11	16	3	3	22	32
	PVDA	4	4	0	0	1	4	1	1	6	9
	SP.A	7	9	1	1	9	13	3	3	20	26
	VB	8	18	1	1	14	23	0	1	23	43
	Autres	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
	Total	*44*	*87*	*3*	*6*	*68*	*124*	*13*	*17*	*128*	*234*

		Parlement de la Communauté germanophone	
		(1)	(2)
Partis germanophones	CSP	6	6
	Ecolo	3	3
	PFF	3	3
	ProDG	6	6
	SP	4	4
	Vivant	3	3
	Total	*25*	*25*

(1) : Nombre de répondants.
(2) : Nombre de parlementaires.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

A2. Écarts-types des réponses des parlementaires aux différentes propositions d'arguments pour une prochaine réforme de l'État (enquête 2020-2021)

		1			2			3			4			5			6		
		a	**b**	**c**	**a**	**b**	**c**	**a**	**b**	**c**	**a**	**b**	**a**	**b**	**c**	**a**	**b**	**c**	**d**
Partis francophones	CDH	2,7	2,1	2,5	3,1	3,1	2,0	2,8	3,0	3,8	3,5	3,7	2,1	2,9	2,8	2,8	2,7	2,9	2,6
	Défi	1,8	1,3	2,3	1,8	2,4	2,2	1,8	2,6	2,4	1,8	1,2	3,0	2,3	2,6	2,0	2,1	2,8	2,1
	Écolo	2,1	2,5	2,5	2,6	2,8	2,6	2,4	2,3	2,9	2,8	3,1	2,1	2,2	2,2	2,6	2,5	2,6	1,6
	MR	2,5	2,4	2,2	2,3	2,2	2,6	1,9	2,4	2,2	2,6	2,8	2,2	2,1	2,1	2,5	2,6	2,2	2,5
	PS	2,7	3,3	2,7	3,2	2,7	2,5	2,5	2,8	3,0	3,0	3,1	2,5	3,1	2,6	3,1	2,9	2,7	3,1
	PTB	0,9	0,5	0,3	0,7	0,5	0,6	0,3	0,6	0,9	1,4	0,6	0,6	0,5	0,4	0,9	0,5	0,3	0,6
	Moyennes	*2,7*	*2,8*	*2,8*	*2,8*	*2,9*	*2,6*	*2,8*	*2,9*	*3,1*	*3,0*	*3,2*	*2,6*	*2,7*	*2,4*	*2,8*	*2,9*	*2,8*	*2,6*
Partis néerlandophones	Agora	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	CD&V	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9	2,9	2,4	3,0	3,4	3,3	3,5	3,0	3,2	2,6	3,1	2,5	3,1	2,5
	Groen	2,1	2,4	1,9	2,6	2,4	1,6	2,7	2,1	3,1	3,3	3,1	1,9	2,7	1,9	2,6	2,0	2,2	1,5
	N-VA	2,1	2,6	0,7	0,9	1,9	1,6	1,7	1,6	0,8	0,5	2,7	1,3	1,0	2,5	0,4	3,0	0,9	1,5
	Open VLD	2,6	2,4	2,4	2,7	2,8	2,5	2,7	2,5	3,4	2,9	3,1	2,6	2,8	2,4	3,0	2,2	2,8	1,9
	PVDA	0,4	0,0	0,5	0,8	0,8	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,8	0,0	0,0	0,0
	SP.A	2,1	2,8	2,7	2,9	2,0	2,5	2,6	2,2	3,3	3,5	3,4	2,9	3,2	2,3	2,7	1,9	2,6	2,7
	VB	0,0	0,6	0,7	4,0	0,8	1,4	2,2	1,0	0,2	0,5	1,5	0,7	2,0	0,2	0,3	1,3	0,8	0,4
	Moyennes	*3,9*	*4,1*	*3,8*	*3,6*	*3,7*	*3,5*	*3,6*	*3,7*	*3,7*	*3,7*	*3,7*	*3,7*	*3,6*	*3,7*	*4,0*	*3,7*	*4,0*	*4,1*
Partis germanophones	CSP	3,4	2,4	2,9	2,6	–	2,3	3,3	3,3	3,7	3,3	2,8	3,3	3,4	–	2,3	2,6	2,9	2,3
	Ecolo	3,0	5,5	4,4	4,0	–	3,0	3,8	4,5	4,5	3,5	4,0	2,1	3,1	–	3,1	3,5	1,7	1,0
	PFF	2,1	2,0	0,6	2,0	–	4,6	1,7	1,5	1,7	0,6	2,3	1,0	1,5	–	3,5	1,2	2,3	1,0
	ProDG	3,4	2,8	1,8	1,5	–	3,2	1,3	1,0	1,6	2,1	3,1	2,6	2,6	–	1,8	3,0	2,6	3,6
	SP	1,0	1,9	1,0	2,4	–	0,6	0,5	1,5	1,0	2,2	4,5	3,6	2,5	–	1,6	1,7	3,9	1,5
	Vivant	2,1	4,6	1,7	0,0	–	3,2	1,5	1,7	2,1	2,1	3,8	1,0	0,6	–	2,1	2,1	2,3	2,3
	Moyennes	*3,4*	*3,2*	*3,3*	*3,0*	–	*2,7*	*3,2*	*3,2*	*3,5*	*3,5*	*3,6*	*3,0*	*2,8*	–	*2,7*	*2,8*	*3,1*	*2,6*
Moyennes générales		*3,4*	*3,5*	*3,4*	*3,3*	*3,3*	*3,2*	*3,2*	*3,4*	*3,5*	*3,5*	*3,6*	*3,3*	*3,2*	*3,3*	*3,5*	*3,4*	*3,5*	*3,5*

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Légende :

1. Argument des identités régionales ou communautaires

1a. « Parce que la Wallonie et Bruxelles / la Flandre / la Communauté germanophone devraient avoir le droit de se gouverner elles-mêmes. »

1b. « Parce que cela renforcerait un sentiment national wallon / bruxellois / francophone / flamand / germanophone. »

1c. « Parce que les Wallons / les Bruxellois / les francophones / les Flamands / les germanophones ont une identité propre et doivent donc pouvoir mettre en œuvre leurs propres politiques. »

2. Argument de l'incompatibilité des objectifs

2a. « Parce que cela débloquerait la situation politique en menant à une pacification communautaire. » *

2b. « Parce que la Flandre vote plus à droite et la Wallonie plus à gauche, et qu'il est donc difficile de parvenir à un accord au niveau fédéral. » **

2c. « Parce que les francophones et les Flamands ont des opinions différentes sur presque tout. » *

3. Argument de l'amélioration de l'action publique

3a. « Parce que la Wallonie et Bruxelles / la Flandre / la Communauté germanophone ont des problèmes différents de la Flandre / de la Wallonie et Bruxelles et doivent pouvoir les résoudre elles-mêmes. »

3b. « Parce que la Wallonie et Bruxelles / la Flandre / la Communauté germanophone pourraient mener de meilleures politiques. »

3c. « Parce que cela serait plus efficace. »

4. Argument de la simplification de la structure institutionnelle

4a. « Parce que la répartition des compétences serait plus homogène. »

4b. « Parce que cela conduirait à une structure de l'État moins complexe. »

5. Argument de l'accroissement de la prospérité économique

5a. « Parce que cela conduirait à plus de prospérité pour la Wallonie et Bruxelles / la Flandre / la Communauté germanophone. »

5b. « Parce que cela conduirait à une plus grande prospérité pour l'ensemble du pays. »

5c. « Parce que cela ferait baisser les transferts financiers du Nord vers le Sud. » **

6. Argument du gain démocratique

6a. « Parce que cela serait plus démocratique. »

6b. « Parce que la politique en Belgique est actuellement principalement dominée par les Flamands sans tenir suffisamment compte des francophones. »

6c. « Parce que c'est dans la logique des choses et donc inévitable. »

6d. « Parce que la Belgique est un État artificiel. »

* Les parlementaires germanophones ont été interrogés sur cet item en tant qu'observateurs extérieurs.

** Cet item n'a pas été soumis aux parlementaires germanophones.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SOCIO-POLITIQUES

Le CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques, est un organisme indépendant. Ses travaux s'attachent à montrer les enjeux de la décision politique, à expliquer les mécanismes par lesquels elle s'opère, et à analyser le rôle des acteurs qui y prennent part, que ces acteurs soient politiques, économiques, sociaux, associatifs, etc.

Par ses publications, le CRISP met à la disposition d'un public désireux de comprendre la société belge des informations de haute qualité, dans un souci d'exactitude, de pertinence et de pluralisme. Son objectif est de livrer à ce public les clés d'explication du fonctionnement du système socio-politique belge et de mettre en évidence les structures réelles du pouvoir, en Belgique et dans le cadre de l'Union européenne.

Le *Courrier hebdomadaire* paraît au rythme de 40 numéros par an, certaines livraisons correspondant à deux numéros. Chaque livraison est une monographie consacrée à l'étude approfondie d'un aspect de la vie politique, économique ou sociale au sens large. La revue du CRISP constitue depuis 1959 une source d'information incontournable sur des sujets variés : partis politiques, organisations représentatives d'intérêts sociaux et groupes de pression divers, évolution et fonctionnement des institutions, négociations communautaires, histoire politique, groupes d'entreprises et structures du tissu économique, conflits sociaux, enseignement, immigration, vie associative et culturelle, questions environnementales, européennes, etc. C'est également dans le *Courrier hebdomadaire* que sont publiés les résultats des élections commentés par le CRISP.

Les auteurs publiés sont soit des chercheurs du CRISP, formés en diverses disciplines des sciences humaines, soit des spécialistes extérieurs provenant des mondes scientifique, associatif et socio-politique. Dans tous les cas, les textes sont revus avant publication par le rédacteur en chef et par un groupe d'experts sélectionnés en fonction de la problématique abordée, afin de garantir la fiabilité de l'information proposée. Cette fiabilité, ainsi que la rigoureuse objectivité du *Courrier hebdomadaire*, constituent les atouts principaux d'une revue dont la qualité est établie et reconnue depuis près de 60 ans.

Fondateur : Jules Gérard-Libois

Président : Vincent de Coorebyter

Équipe de recherche :

Benjamin Biard, Pierre Blaise (*secrétaire général*), Fabienne Collard, Jean Faniel (*directeur général*), Cédric Istasse, Vincent Lefebve, Caroline Sägesser, David Van Den Abbeel (*coordinateur du secteur Économie*), Marcus Wunderle

Conseil d'administration :

Louise-Marie Bataille, Aline Bingen, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président honoraire*), Vincent de Coorebyter (*président*), Hugues Dumont, Éric Geerkens, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Anne Heldenbergh, Laura Iker, Rémy Leboutte, Michel Molitor (*vice-président*), Pierre Reman (*administrateur délégué*), Anne Roekens, Robert Tollet (*vice-président*), Guy Vanthemsche, Pascale Vielle, Els Witte

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)

Derniers numéros du *Courrier hebdomadaire* parus

2530-2531 Archives et gouvernance de l'information à l'ère numérique
Florence Gillet

2528-2529 Les acteurs publics de la mobilité à Bruxelles
Jean-Paul Gailly

2526-2527 L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, instrument au service de l'institutionnalisation de la coopération transfrontalière
Éric Delecosse, Loïc Delhuvenne et Fabienne Leloup

2524-2525 La lutte contre l'extrême droite en Belgique
II. Cordon sanitaire médiatique, société civile et services de renseignement
Benjamin Biard

2522-2523 La lutte contre l'extrême droite en Belgique
I. Moyens légaux et cordon sanitaire politique
Benjamin Biard

2521 Les cabinets ministériels en Communauté germanophone et leurs membres (1999-2019)
Arthur Meert et Marleen Brans

2519-2520 Les élections sociales de novembre 2020
Pierre Blaise

2517-2518 Les outils délibératifs auprès des parlements sous l'angle du droit constitutionnel belge
Julian Clarenne et Cécile Jadot

2515-2516 Contours et enjeux de la déchéance de la nationalité
Christelle Macq

2513-2514 Grèves et conflictualité sociale en 2020
II. Conflits d'entreprise
Iannis Gracos

2511-2512 Grèves et conflictualité sociale en 2020
I. Concertation et mobilisation aux niveaux interprofessionnel et sectoriel
Iannis Gracos

2510 Les spécificités institutionnelles de la région bruxelloise
Quentin Peiffer

La collection intégrale du *Courrier hebdomadaire* est accessible sur www.cairn.info.

L'accès est gratuit pour les numéros parus depuis plus d'un an.

Découvrez notre catalogue complet incluant nos autres publications sur www.crisp.be.

Pour être informé de nos publications dès leur parution, inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information électronique.

© CRISP | Téléchargé le 06/08/2023 sur www.cairn.info par Min Reuchamps (IP: 81.242.222.3)